

4040

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(CILSS)

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DU BETAAL ET
DE LA VIANDE DU CONSEIL DE L'ENTENTE
(CEBV)

ETUDE DES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DU BETAAL, DE LA
VIANDE ET DES PRODUITS DE L'ELEVAGE DES PAYS DU SAHEL ET DES
PAYS COTIERS

MALI

Rapport rédigé par Mr. Abderamane Coulibaly - Dr. Vétérinaire
Mr. Issa Traoré -Agro-économiste

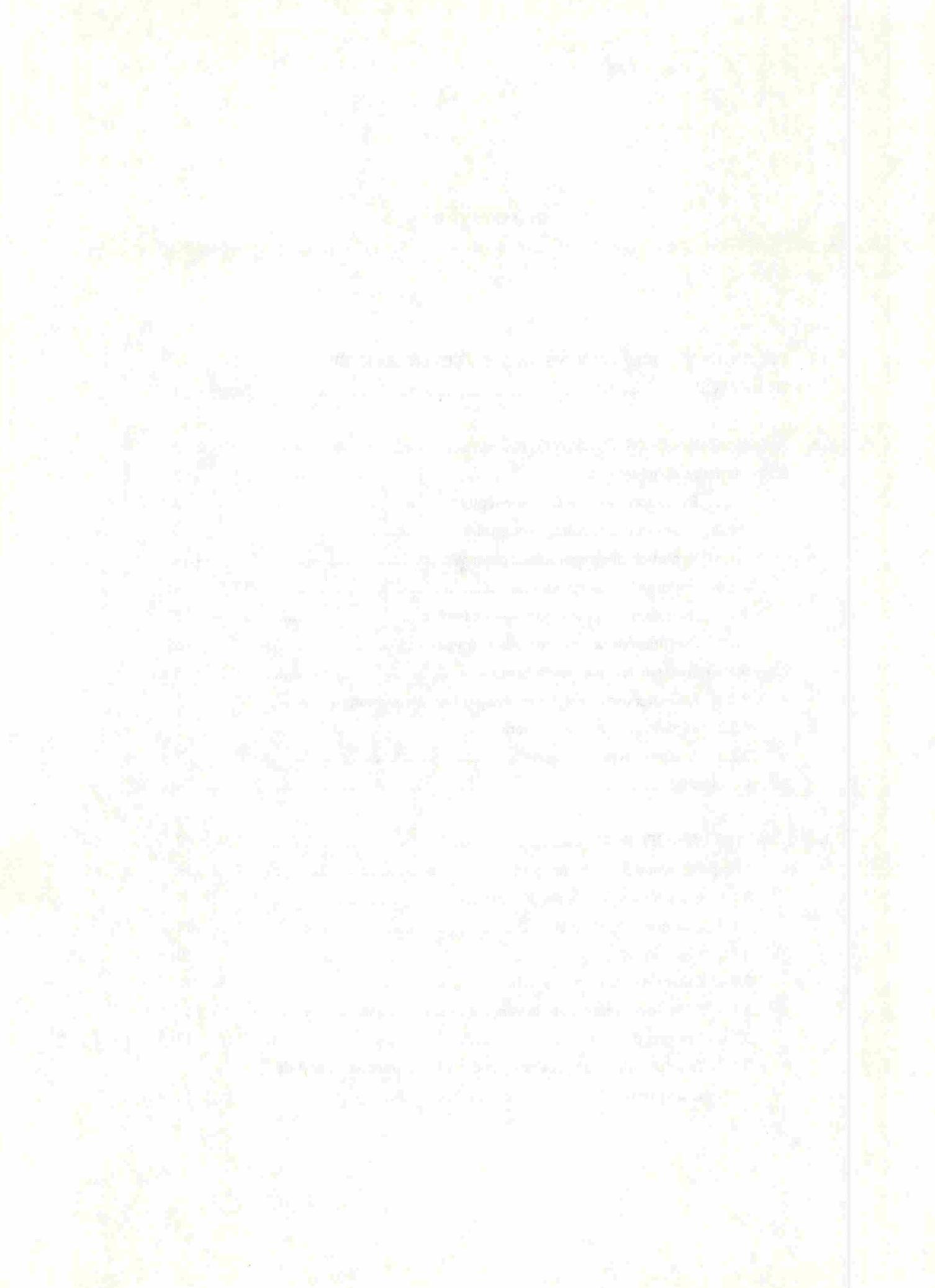
Rapport Finale

Juillet 1991

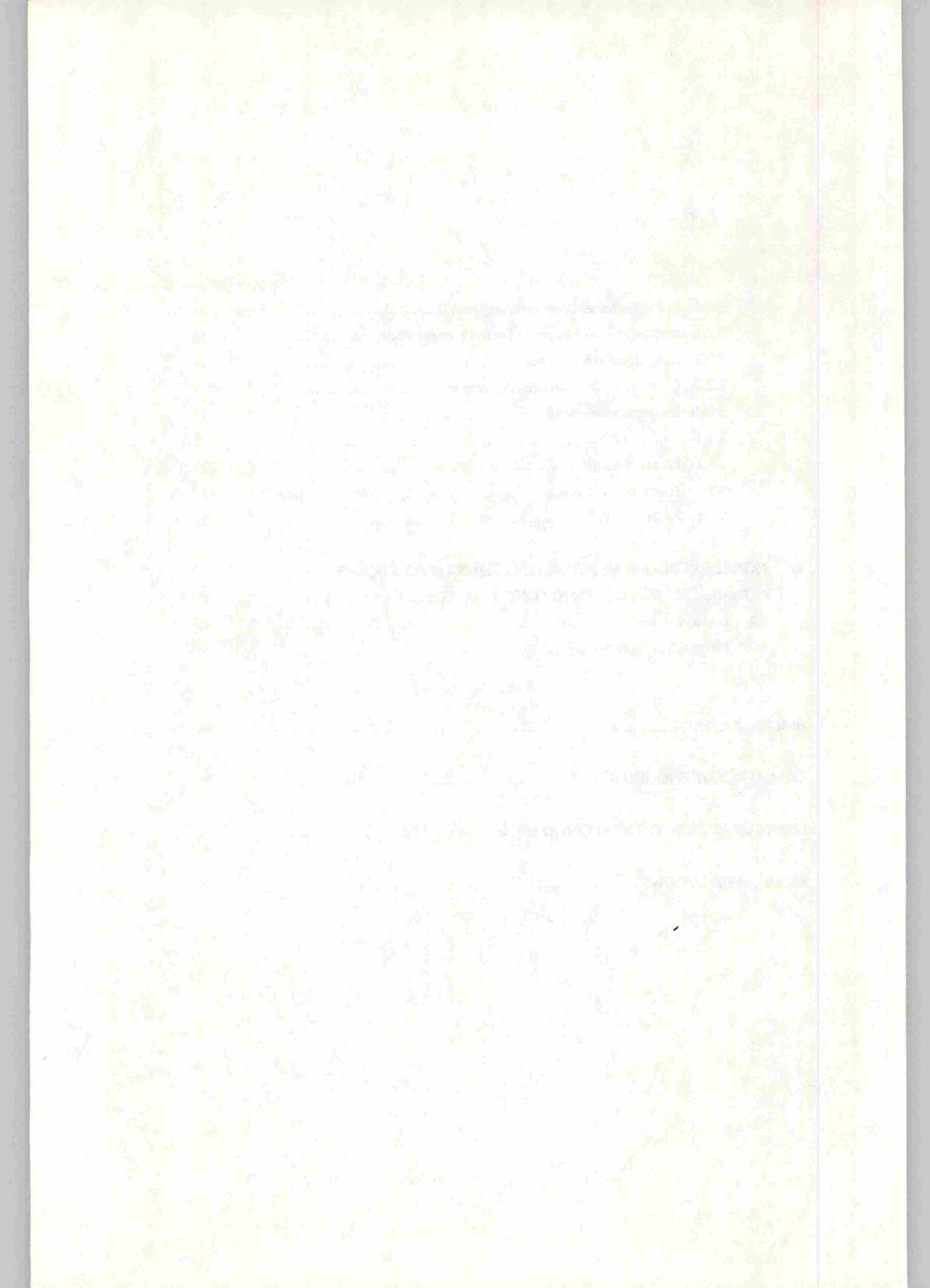
Novo

SOMMAIRE

1. POLITIQUE ET ORIENTATIONS NATIONALES EN MATERIE D'ELEVAGE	Page	1
2. ANALYSE DES DONNES STATISTIQUES	"	3
2.1 Statistiques générales	"	3
2.1.1 Evolution des effectifs du cheptel	"	3
2.1.2 Evolution des abattages controlés	"	3
2.1.3 Evolution des exportations controlés	"	4
2.1.4 Importation de viandes	"	4
2.1.5 Evolution des poids moyens carcasse	"	5
2.1.6 Evolution de la consommation en viande	"	5
2.2 Statistiques sur les marchés à bétail	"	5
2.2.1 Animaux présentés par espèce par jour d'observation	"	5
2.2.2 Répartition des transactions	"	6
2.2.3 Prix moyen par catégorie	"	7
2.3 Conclusion	"	8
3. ANALYSE DE L'OFFRE	"	9
3.1 Compartiment des producteurs	"	9
3.1.1 Caractéristiques de producteurs	"	9
3.1.2 Evolution du cheptel	"	10
3.1.3 Les ventes	"	10
3.1.4 Catégorie d'animaux vendus	"	11
3.1.5 Période de vente, lieu de vente et raison de vente	"	11
3.1.6 Les prix de vente	"	12
3.1.7 Les difficultés des producteurs dans la commercialisation de leurs produits	"	12



3.2	Etude du comportement des commerçants	Page	13
3.2.1	Nature et importance de l'activité es commerçants	"	13
3.2.2	Le système d'information	"	14
3.2.3	Le mode de financement des activités	"	15
3.3	Etude des circuits commerciaux	"	21
3.3.1	Filière bétail	"	21
3.3.2	Filière viande	"	29
3.3.3	Filière cuirs et peaux	"	35
3.3.4	Filière lait	"	39
4.	CONCLUSION - PROPOSITION D'ELEMENT DE POLITIQUES COMMERCIALES A MOYEN ET LONG TERMES	"	45
4.1	Les contraintes	"	45
4.2	Proposition de Politique	"	46
BIBLIOGRAPHIE			
" 88			
COMMERÇANT ENQUETES			
" 89			
LISTES DE PERSONNES RENCONTREES			
" 90			
SIGLE ABREVIATIONS			
" 91			



1. POLITIQUE ET ORIENTATIONS NATIONALES EN MATIERE D'ELEVAGE

Le Mali est un pays à vocation agro-pastorale où les terres pastorales représentent 46% et celle à vocation agropastorale 25% (PIRT). L'élevage joue un rôle important tant dans l'économie nationale que dans la vie de populations.

Les productions animales représentaient 23% du PIB en 1989 et les exportations des produits d'élevage s'élevaient à 25,1 Milliards de FCFA soit 29,1% des recettes totales d'exportations.

Les politiques et stratégies de l'élevage ont été dominées pendant long temps par l'action sanitaire à laquelle se sont ajoutées plus tard l'hydraulique pastorale et la commercialisation.

Après la sécheresse de 1973/1974, le Mali a adopté une politique de reconstitution du cheptel dans le cadre d'une stratégie de stratification de l'élevage: élevage naisseur en zone sahélienne au maximum de ses possibilités, réélevage en zone Sahelo-Soudanienne, embouche paysanne et industrielle en zone Soudano-Guinéenne, fourniture de bœufs de labour à l'agriculture. Les exportations de jeunes animaux ont été interdites.

Le schéma d'affectation de l'espace à moyen et long terme et les programmes retenus pour les plans quinquennaux 1974-1978 et 1981-1985 prennent en compte cet objectif de répartition zonale des fonctions de production animale.

La politique de stratification, a été un échec à cause de la transformation de l'occupation de l'espace qui a contrarié les possibilités de complémentarité entre zones écologiques et du fait que les éleveurs n'ont jamais eu intérêt à se débarrasser, à un prix non remunerateur de leur jeunes animaux.

La politique d'associations pastorales avec attribution des droits de pâtures et d'abreuvement dans le cadre d'unités pastorales adoptée a été appliquée avec plus de succès. Elle se heurte à des difficultés dues à des conflits d'intérêt entre groupes socio-économiques d'éleveurs et d'agriculteurs en absence de législation démaniale et foncière dans le domaine pastoral et de statut juridique des associations.

Dans le domaine spécifique de la commercialisation des produits de l'élevage, les choix politiques se sont traduites d'abord par une intervention directe de sociétés d'Etat dans les circuits de commercialisation: SONEA, SOMBEPEC, ECIBEV, SOLIMA, ULB etc. Les résultats ont été decevants, les sociétés ou été liquidées ont sont en cours de réstructuration.

Quant à la politique d'appui aux opérateurs privés qui a suivi la politique d'intervention directe, elle s'est traduite par un ensemble d'actions cherchant à améliorer les outils et l'encadrement du commerce:

- Infrastructures et équipements
- Information et formation
- Crédit
- Réglementation
- Organisation des professionnels

La mise en œuvre de ces différentes politiques s'est concrétisée par une multitude de projets d'élevage sectoriels ou intégrés à travers le pays.

Dans le cadre du programme de réforme économique entreprise par le Mali, une étude est en cours qui vise la reformulation des politiques et stratégies et la préparation d'un programme d'investissement dans le sous-secteur élevage dans le cadre du Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) cela en fonction des options politiques nouvelles: libéralisation de l'économie nationale, désengagement de l'Etat, privatisation, responsabilisation des populations.

2. ANALYSE DES DONNES STATISTIQUES

2.1 Statistiques générales

2.1.1 Evolution des effectifs du cheptel

Les effectif du cheptel malien étaient estimés en 1989 à:

- 4.826.000 bovins
- 11.542.000 ovins caprins
- 2.008.000 camelins
- 55.000 porcins

Les secheresses des années 1973/74 et 1983/84 ont provoqué une forte reduction du cheptel malien. L'effectif des bovins est passé de 6,663 millions en 1982 a 4,344 millions en 1985.

Parallement à la reduction de l'effectif, les troupeaux bovins se sont déplacés du Nord vers le Sud du pays jusqu'au Nord de la Côte d'Ivoire.

Le déplacement du cheptel bovin vers le Sud, avec l'apparition d'une nouvelle catégorie d'éleveurs, le perturbations sociales, le changement de mode de propriété, de conduite et d'exploitation des troupeaux qui en resulteront provoqueront à breve ou longue échéance des bouleversements au niveau des différents filières des productions animales.

2.1.2 Evolution des abattages contrôlés

Les données sur les abattages contrôlés proviennent des abattoirs et ainsi d'abattages des chef lieux de Région, cercles et arrondissement.

Les abattages contrôlés de bovins connaissent un diminution régulière depuis l'année 1984, année de sécheresse où ils sont passés de 187.665 têtes à 136.847 têtes en 1989.

Quant aux abattages contrôlés des ovins/caprins ils sont constants et situent aux environs de 370.000 têtes/an.

La diminution des abattages contrôlés de bovins est elle est relation avec une diminution éventuelle du pouvoir d'achat de la population ou est elle due à une diminution des contrôles vétérinaires, donc à une recrudescence des abattages clandestins, ce qu'on est tenté de croire si on se refert à l'augmentation constante des abattages estimés qui atteignent 651.000 têtes en 1985.

2.1.3 Evolution des exportations contrôlées

Après une forte exportation en 1984: 140.966 têtes suite au destockage massif à cause de la sécheresse, la baisse tendancielle des exportations se poursuit. Elles ont atteint leur niveau les plus bas en 1988 avec 46.932 têtes après celle de 1983 24.593 têtes. En 1989 se situent à 56.347 têtes.

L'essentiel des exportations se fait à partir des Régions Segou, Sikasso et du District de Bamako; la Côte d'Ivoire, étant pratiquement l'unique marché d'exportation des bovins.

Quant aux ovins/caprins le volume des exportations, il est pratiquement constant se situant à 123.440 en 1989 (voir Tableaux n. 4, 5 et 6).

La Côte d'Ivoire demeure également le principal marché d'exportation de petits ruminants recevant 89% des exportations totales suivie du Sénégal avec 9%, de l'Algérie et de la Guinée Conakry.

2.1.4 Importation de viandes

Les statistiques font apparaître des importations de viandes et abats comestibles 953,2 t en 1989 et 2.625,1 t en 1990 pour 294,8 et 798,3 millions respectivement soit entre 310 et 305 FCFA/kg rendu à Bamako. Les importations proviendraient de la CEE surtout (voir Tableaux n. 7 et 8).

2.1.5 Evolution des poids moyens carcasse

Les poids moyens des carcasses de tous les espèces (bovins, ovins, caprins) ont baissé à l'A.F.B. à partir de 1984, année de sécheresse. De 121,6 kg, ils ont fluctué entre 102,6 et 105,9 kg entre 1985 et 1988 pour se situer à 125,3 kg en 1988 pour le bovin. Cette baisse du poids moyen des carcasses des bovins, conséquence de la sécheresse de 1984 se retrouve au niveau des autres abattoirs. Sikasso, Segou, Mopti, Kayes, celle des petits ruminants est moins marquée (Voir Tableaux n. 8, 20, 21, 22).

2.1.6 Evolution de la consommation en viande

Les résultats de l'enquête consommation de l'OMBEVI situaient la consommation de viande au Mali à 14,54 kg/an dont 6,96 kg de viande bovine et 7,58 de viande de petits ruminants.

La consommation est plus élevée dans les centres urbains où elle se situe à 23,9 kg/an contre 12,2 kg dans les campagnes (Voir Tableau n. 9).

2.2 Statistiques sur les marchés à bétail

En 1990 l'OMBEVI a répertorié 334 marchés sur l'ensemble du territoire national dont 22 sont contrôlés régulièrement pour le suivi des affluences et le cours du bétail.

Parmi les 22 marchés contrôlés 7 sont de niveau local, 3 de niveau régional et 12 de niveau interrégional (voir Tableau n. 11).

2.2.1 Animaux présentés par espèce par jour d'observation

Le marché hebdomadaire le plus important est Kati où la moyenne de bovins présentés par jour d'observation varie de 1.145 têtes en 1985 à 696 en 1989. Le taux de vente était de 89% en 1985. Suivent en 1989, les marchés de:

- Niono	avec	495	têtes	avec	78%	de taux de vente
- Nara	"	335	"	"	57%	"
- Boussin	"	329	"	"	67%	"
- Fatoma	"	251	"	"	67%	"

Les marchés de Niono et Nara demeurent avec celui de Bilaly Koïra, les marchés hebdomadaires les plus importants pour les ovins/caprins avec en moyenne en 1989:

Niono	429	ovins	avec	61%	de vente
	454	caprins	"	65%	"
Nara	402	ovins	"	57%	"
	240	caprins	"	61%	"
Bilaly Koïra	410	ovins	"	78%	"
	575	caprins	"	80%	"

Le marché quotidien de Bamako a connu une affluence sans précédent en 1989 avec en moyenne 1013 ovins présents par jour avec seulement 23% de vente (voir Tableaux n. 12, 13, 14).

2.2.2 Répartition des transactions

Le volume total des transactions annuelles se situait en 1989 à:

- 347.336 pour les bovins avec un taux de vente de 65%
- 990.860 pour les ovins/caprins avec un taux de vente de 62,5%

Les principales destinations des animaux vente étaient en 1989 les suivantes:

• BOVINS	- abattage:	44,6%
	- réélevage:	14%
	- exportation	4,7%
	- autres marchés:	36,7%

• <u>OVINS</u>	abattage: 31,3%
	réélevage: 20,4%
	exportation 2,9%
	autres marchés: 45,4%
• <u>CAPRINS</u>	abattage: 41,9%
	réélevage: 19,4%
	exportation 2,5%
	autres marchés: 36,2%

(Voir Tableaux n. 15, 16, 17, 18)

Les principaux marchés d'exportation de bovins en 1988 et 1989 sont:

1988	Yolo	25%	des vendus exportées
	Fatoma	24%	" "
	Segou	15%	" "
	Boussin	10%	" "
1989	Yolo	22%	Animaux vendus exportés
	Boussin	12%	" "
	Bilaly Koïra	12%	" "
	Segou	12%	" "
	Fatoma	N.D.	

(Voir Tableau n. 16)

2.2.3 Prix moyen par catégorie

En 1989 le prix moyen des boeufs destinés à l'abattage variait de 60.000 FCFA à Bilaky Koïra à 104.700 FCFA à Bamako. Les vaches de 42.600 FCFA à Fotoma à 79.000 FCFA à Bamako. Les prix des animaux destinés à l'exportation étaient les mêmes en 1989 pour les principaux marchés d'exportation (en FCFA):

- 95.000 pour les boeufs et taureaux
- 18.000 à 22.550 pour les ovins males
- 10.000 à 12.000 pour les caprins males

(Voir Tableaux n. 23, 24, 25, 26)

2.3 Conclusion

L'analyse de données statistiques met en évidence une baisse tendancielle des activités liées à la commercialisation des bovins à partir des années 1984/85; après la sécheresse de 1984, concrétisée par:

- baisse de l'affluence sur les principaux marché de bovins;
- diminution des abattages contrôlés;
- diminution du poids moyens de carcasse au niveau de principaux abattoirs
- diminution des exportations.

Si la sécheresse a été le point de départ de cette tendance, d'autres facteurs, notamment économiques: baisse du pouvoir d'achat au Mali et dans le pays importateurs de bovins, affluence de viande extra africaine, en ont fortement contribué.

3. **ANALYSE DE L'OFFRE**

3.1 **Comportement des producteurs**

3.1.1 **Caractéristiques de producteurs**

L'étude du comportement de producteurs a été réalisée auprès de 76 éleveurs repartis entre deux sites:

- 45% en zone Sondano-Sahélienne: Mopti/Douentza
- 55% en zone Soudanienne: San Bla, Fana, Bamako

Parmi les producteurs:

- 21% pratiquent l'élevage transhumant
- 74% pratiquent l'élevage sédentaire
- 5% l'élevage moderne péri-urbain au tour de Bamako.

L'élevage est pratiqué pour 39% comme activité principale. Pour les 61% le pratiquent comme activité secondaire, ils sont:

- Agriculteurs 63%
- Commerçants 24%
- Fonctionnaires 11%
- Tailleur 1%

Concernant les espèces animales élevées se sont:

- bovins uniquement pour 96% des enquêtes
- bovins et ovins " 58% des enquêtes
- bovins et caprins " 46% des enquêtes

3.1.2 Evolution du cheptel

Il ressort de l'enquête menée que le cheptel est en augmentation générale:

Evolution du cheptel en %

	Augmentation	Stabilité	Diminution
Bovins	55	23	22
Ovins	55	16	29
Caprins	72	11	17

L'augmentation est plus prononcée au niveau de troupeaux de caprins où 72% sont en augmentation contre 55% de troupeaux bovins et ovins.

Les causes avancées pour la diminution ou la stabilité du cheptel sont les ventes, les mortalités et les vols de petits ruminants surtout en zone Soudano-Guinéenne.

3.1.3 Les ventes

Une grande majorité de producteurs vendent peu selon leur souhait:

- 74% des éleveurs de bovins
- 64% des éleveurs d'ovins
- 60% des éleveurs de caprins

Vente selon les souhaits (%)

	Peu	Assez	Beaucoup
Bovins	74	12	14
Ovins	64	16	20
Caprins	60	23	17

3.1.4 Catégorie d'animaux vendus

Ce sont les mâles adultes qui constituent la catégorie d'animaux la plus vendue pour toutes les espèces = 88% chez les éleveurs bovins, 73% chez les ovins, et 69% chez le caprins.

Vente selon les catégoriés (%)

	Male		Femelle		Sans préférence
	Jeune	Adulte	Jeune	Adulte	
Bovins	12	88	-	23	11
Ovins	5	73	2	14	16
Caprins	11	69	3	20	12

Les ventes de femelles adultes concernent surtout les animaux de réforme et le stériles.

3.1.5 Période de vente, lieu de vente et raison de vente

La période préférée pour la vente des bovins est la fin de saison des pluies début de saison sèche: de Novembre à Février. C'est la période où les animaux ont le meilleur point de vente elle correspond à la période de paiement des impôts et d'approvisionnement en céréales juste après les récoltes.

Certains éleveurs sédentaires et modernes pratiquant l'embouche bovine vendent leurs animaux après embouche entre Avril et Juin.

Les ventes se font au marché 76% et sur place 34% des cas.

La principale raison de vente est le besoin monétaire pour l'achat de vivres, le paiement des impôts et pour l'achat d'aliment concentré pour le reste du chaptel.

Le manque d'alimentation pour le bétail constitue loin derrière la deuxième raison de vente.

Quant au prix offerts sur les marchés, il constitue la première raison pour quelques éleveurs commerçants, fonctionnaires pratiquant surtout l'embouche.

3.1.6 Les prix de vente

Les prix de vente sont satisfaisants pour une majorité de producteurs pour les différentes productions: 53% pour les bovins, 64% pour les ovins et 60% pour les caprins.

Jugement des producteurs sur les prix de vente (%)

	Satisfaisant	Non satisfaisant	Sans opinion
Bovins	53	32	15
Ovins	64	30	6
Caprins	60	29	11

3.1.7 Les difficultés des producteurs dans la commercialisations de leurs produits

Les producteurs arrivent facilement à commercialiser leurs différentes productions: 75% pour les producteurs de bovins, 77% chez les éleveurs d'ovins et de caprins.

Les ventes se font à des acheteurs occasionnels pour 86% des cas.

Facilité de vente:

	Oui	Non	Sans Avis
Bovins	75	10	15
Ovins	77	16	7
Caprins	77	14	9

D'une manière générale les producteurs ne rencontrent pas de problèmes majeurs de commercialisation de leur production.

Certains producteurs en zone sondano-guinéenne se plaignent du manque de marché à bétail proche.

Le principal problème soulevé par les producteurs est l'alimentation des animaux, les difficultés d'approvisionnement en aliment concentré produits par HUICOMA et le manque de pâturage d'hivernage pour les éleveurs installés près de casiers rizicoles de Mopti (zone Soudano-Sahélienne).

3.2 Etude du comportement des commerçants

Cette étude fait l'analyse des résultats d'une enquête légère menée auprès de quelques commerçants exportateurs de bétail ou de cuirs et peaux. Elle a une essence qualitative et vise à cerner quelques aspects ayant trait au comportement des personnes cibles.

L'enquête a pu toucher sept (7) exportateurs dont quatre (4) exportateurs de bétail et trois (3) exportateurs de cuirs et peaux. Elle a eu lieu sur les marchés de Kati et Bamako. Les questionnaires prévus à cet effet n'ont pas pu être à dix (10) personnes, comme initialement convenu. La raison en est que lors notre passage certains exportateurs retenus n'étaient pas sur place et ils n'ont pas pu être repérés dans le délai imparti.

Le choix des personnes enquêtées a été surtout guidé par un souci d'efficacité. Les personnes retenues ont été celles entretenant des contacts professionnels avec l'OMBEVI.

Des réponses données par les personnes enquêtées, il résulte les analyses suivantes.

3.2.1 Nature et importance de l'activité des commerçants

Selon les réponses recueillies, l'exportation des bétail ou des cuirs et peaux occupe principalement 71% des personnes interrogées contre 29% à celles dont l'occupation principale concerne d'autres activités économiques. Les principaux produits d'exportation en sont le bétail (bovins, ovins et caprins notamment), les cuirs bovins et les peaux ovines-caprines. Les activités considérées comme étant secondaires pour les exportateurs portent sur le commerce d'autres dont la kola, le ciment, les céréales ainsi que sur l'agriculture et l'élevage.

Ceux dont l'activité principale ne porte pas sur la commerce du bétail et des cuirs et peaux, pratiquent en général le commerce d'autres produits ou autre choses.

Cette analyse se fonda sur les données du tableau n. 01

Tab. n. 01 Nature et importance de l'activité des exportateurs

Personnes enquêtées N.	Activités			Produits d'exportation					
	Principals	Non	Autres	Bovins	Ovins	Caprins	Autres animaux	Cuirs bovins	Peaux ovines-caprines
1	1	0	Commerce	1	1	1	0	0	0
2	1	0	Commerce	1	1	0	0	0	0
3	0	1	Commerce	1	1	0	0	0	0
4	1	0	Commerce	1	1	1	0	0	0
5	1	0	Agric., élevage	0	0	0	0	1	1
6	0	1	Commerce	0	0	0	0	1	1
7	1	0	Artiste	0	0	0	0	0	1
TOTAL	5	2		4	4	2	0	2	3

3.2.2 Le système d'information

3.2.2.1 Les moyens d'information

Le tableau n. 02 illustre les résultats de l'enquête.

L'analyse de ce tableau montre quatre (4) groupes de réponses proportionnellement répartis de la façon suivante:

- 25% des réponses confirment l'inexistence de sources d'information;
- pour 25% des réponses, les parents et les clients constituent les informateurs;
- pour 25% des réponses, les exportateurs agissent soit par intuition, par expérience ou par opportunité;
- pour 25% des réponses, la poste (téléphone, télex ou télégramme) ou la Foire Internationale des cuirs et peaux sont les moyens d'information utilisés.

Tab. n. ... Moyens et sources d'information

Réponses N.	Parents	Eleveurs	Commissionn.	Radio	Institution		Autres	
					Nombre	Nature	Nombre	Nature
1	1	0	0	0	1	PTT	0	
2	0	0	0	0	0		1	
3	0	0	0	0	0		1	
4	0	0	0	0	0		0	
5	0	0	0	0	1	Foire internationale	0	
6	0	0	0	0	0		1	
7	0	0	0	0	0		0	
TOTAL	1	0	0	0	2		3	

De cette analyse, il ressort que la Foire Internationale des cuirs et peaux est la seule source d'information ayant une envergure internationale. Les systèmes d'information existants ne se prêtent pas bien à une grande fluidité de la circulation de l'information entre les professionnels.

3.2.2.2 Les types, la régularité et le rythme d'obtention des informations

L'analyse des réponses données, comme l'indique la tableau n. 03, atteste que:

- 42,8% des personnes enquêtées sont intéressées par la qualité de la demande sur le marché;
- 71,8% des personnes enquêtées, manifestent de l'intérêt pour le cours du marché;
- les 2/3 des exportateurs ayant des informateurs ou possédant des moyens d'information reçoivent régulièrement les informations désirées contre 1/3 de ces exportateurs qui les reçoivent parfois;
- les 2/3 des exportateurs qui disposent des sources d'information sont vite informés contre 1/3 d'entre eux qui sont imprécis dans leur réponse;
- les 2/3 des exportateurs qui reçoivent des informations déboursent de l'argent ce faisant contre 1/3 d'entre eux pour lesquels l'information reçue n'est pas payante.

Tableau n. 03 Types, régularité et rythme et nature des frais d'obtention des informations

Réponses N.	Demande		Régularité		Rythme		Paiement			
	Qualité	Prix	Oui	Non	Rapidement	Lentement	Oui	Non	Espèce	Nature
1	0	1	1	0	1	0	1	0	1	0
2	0	0	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
3	0	1	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
4	0	0	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
5	1	1	1	0	1	0	1	0	1	0
6	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
7	1	1	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX	XXX
TOTAL	3	5	2	1	2	0	2	0	2	0

3.2.3 Le mode de financement des activités

L'observation des réponses obtenues des questionnaires montre que:

- nos exportateurs de bœufs ou de cuirs et peaux pratiquent en général des achats au comptant; de toute vraisemblance, en plus des ressources dont ils disposent, ils bénéficient d'importants apports provenant du préfinancement obtenu de certains de leurs clients;
- le recours au crédit, fournisseur ou bancaire est assez rare; nos exportateurs à travers leurs réponses expliquent cette situation par le fait que:
 - le crédit-fournisseur leur conviendrait mieux que le crédit bancaire;
 - le crédit bancaire s'avère assez contraignant pour eux de par le délai assez court des remboursements à effectuer.

Le tableau n. 04 illustre bien cette situation

Tableau n. 04 Mode de financement des activités

Réponses N.	Achat		Crédit en espèces		Raisons du non-recours au crédit bancaire
	au comptant	à crédit	Banques	Particuliers	
1	1	0	0	0	Le préfinancement est assuré Pas d'avis
2	1	0	0	0	Le délai de remb. est contraignant Pas d'avis
3	1	1	0	0	Le préfinancement est assuré Le préfinancement est assuré Pas d'avis
4	1	0	0	0	Le préfinancement est assuré Le préfinancement est assuré Pas d'avis
5	1	0	0	0	Le préfinancement est assuré Le préfinancement est assuré Pas d'avis
6	1	0	0	0	Le préfinancement est assuré Le préfinancement est assuré Pas d'avis
7	1	0	1	0	
TOTAL	7	1	1	0	

3.2.2.3 Les marchés

- Fréquence des achats ou de la collecte. Par rapport aux réponses enregistrées, les achats de bétail et de cuirs et peaux se font:
 - quotidiennement pour 57% des personnes enquêtées;
 - des façon occasionnelle pour 28,5% des personnes enquêtées;
 - et par semaine pour 14,5% des cas.
- Rythme des achats. Pour 43% des personnes interrogées, les réponses données sont imprécises. Ces personnes se limitent à dire que leurs achats sont réguliers. Par contre pour le reste des personnes enquêtées (soit 57%), la constitution d'un lot dure 7 à 360 jours, soit en moyenne 1 à 4,5 mois.

- **Périoricité des achats.** Les personnes interrogées sont unanimes sur le fait que la saison sèche constitue la période la plus propice pour leurs achats. Cependant dans 43% des cas, les exportateurs expriment leur indifférence par rapport à une période donnée.
- **Champ d'action.** Pour l'ensemble des personnes enquêtées, tous les créneaux possibles, sont utilisés pour les achats de bétail ou de cuirs et peaux (hors marchés; marchés avoisinants ou lontains).

3.2.2.4 Les modes et moyens de transport

Pour ce qui concerne les exportations de bétail, la pratique la plus courante consiste à la combinaison des différents modes de transport (convoyage, transport par véhicule ou par train).

Quant aux cuirs et peaux destinés à l'exportation, leur expédition se fait par train et par bateau.

3.2.2.5 Les difficultés d'acheminement

Les principales difficultés d'acheminement recensés au près des exportateurs enquêtés sont ci-dessous indiquées dans le tableau n. 05.

Tab. n. 05 Difficultés d'acheminement recensées

	Convoyage	Par camion	Par train/bateau
Attaques de mouches tsé-tsé	1	0	0
Conflit avec agriculteurs	1	0	0
Insécurité des personnes et des biens	1	0	0
Paiement de taxes illégales	1	1	0
Tracasseries administratives	1	1	0
Pertes de poids ou de vie	1	1	1
Coût élevé du transport	0	1	1
Moyens de transport inappropriés	0	1	1
Insuffisance de moyens de transport	0	1	0
Egarement de bétail	1	1	0
TOTAL	7	7	3

Le convoiage apparaît comme le mode de transport le plus économique, mais beaucoup de problèmes.

Entre autres problèmes recensés pour le mode de transport par camion ou par train, on signale le coût assez élevé et le manque de moyens adéquats.

3.2.2.6 Problèmes d'écoulement

Il résulte de l'analyse des réponses recueillies que 43% des exportateurs Maliens de bétail et de cuirs et peaux n'ont pas de problèmes d'écoulement contre 57% des cas qui confirment l'existence de tels problèmes. La plupart des difficultés annoncées concernent principalement les ventes de bétail et particulièrement en territoire Ivoirien.

3.2.2.7 Motivation des exportateurs par rapport aux prix

L'enquête a révélé que la majorité des exportateurs (57%) sont sensibles à la baisse des prix d'achat. Ceux qui sont indifférents au niveau des prix d'achat ou de vente représentent aussi 57% des cas. Le niveau des prix de vente intéresse seulement 28,5% des enquêtés.

3.2.2.8 Approvisionnement en produits de qualité

Selon les résultats de l'enquête, les exportateurs de bétail ont beaucoup plus de facilité à acheter des animaux de qualité désirée. Quant aux négociants exportateurs de cuirs et peaux, ils sont en général confrontés à des problèmes de qualité. Les raisons avancées par ces derniers portent sur les défauts de qualité qui prouviendraient:

- du marquage à feu et des gersures de peaux;
- des dépouilles mal opérées;
- du mauvais conditionnement de la plupart des cuirs et peaux.

3.2.2.9 Analyse comparative des niveaux de prix et de commercialisation au cours des deux dernières années

L'examen des résultats de l'enquête montre que les niveaux de prix d'achat comme de vente ont accusé une tendance à la baisse de façon simultanée au cours de la dernière année par rapport à la précédente. Cette situation a entraîné aussi une baisse des niveaux de commercialisation chez 50% des personnes enquêtées et une augmentation du volume des approvisionnements chez l'autre moitié des enquêtés.

Les raisons avancées par les uns et les autres à cette situation résident en:

- la rupture ou baisse du niveau de la demande sur le marché international pour le premier cas;
- la baisse de l'intensité de la concurrence au niveau des marchés d'approvisionnement pour le second cas.

C'est dire que, nos exportateurs adoptent en général des stratégies partagées face l'évolution du marché international.

3.2.2.10 Frais de commercialisation

Selon les résultats de l'enquête, les frais de commercialisation supportés par nos exportateurs sont les suivants dans l'ordre des fréquences:

- le paiement de commissions aux intermédiaires évoluant sur les marchés à bétail ainsi qu'aux acheteurs ou collecteurs de cuirs et peaux;
- la taxe de marché et les frais de transport;
- les frais de main-d'oeuvre, de convoyage et l'achat de matériels et produits.

3.2.2.11 Les facteurs limitant l'activité

L'enquête a permis de révéler que les principales contraintes à l'activité des exportateurs Maliens de bétail et des cuirs et peaux sont les suivantes:

- les difficultés d'écoulement dues essentiellement aux ruptures de demande, au non-respect des engagements pris par certains clients, aux fluctuations de plus en plus prononcées des cours des marchés;
- les difficultés d'approvisionnement provoquées par la concurrence entretenue par des préfinancements;
- le manque d'argent pour un bon nombre d'opérateurs;
- la lourdeur administrative pour l'acquisition des formalités d'exportation;
- le paiement de taxes illégales;
- les détournements de fonds de la part de certains chargés de mission.

3.2.2.12 Conclusion

Cette enquête, malgré son caractère léger et dirigé, a permis de cerner les comportements de commerçants exportateurs de bétail, des cuirs et peaux du Mali, les raisons de ces comportements ainsi que les contraintes liées à leur activité.

De par les solutions proposées par ces opérateurs économiques, on constate qu'ils ont conscience des problèmes qu'ils rencontrent, de leur responsabilité vis-à-vis d'eux-mêmes, mais aussi de celle qui incombe à l'Etat.

Ainsi les propositions de solutions faites par les exportateurs afin de lever les contraintes qui pèsent sur eux sont les suivantes:

- Au leur propre niveau:
 - le recours au crédit-fourmisseur selon les cas;
 - la négociation de contrats fermes avec les partenaires extérieurs;
 - la recours, si possible, au préfinancement de leur activité;
 - l'application du principe de la concetration afin de lever les problèmes qui se posent entre eux-mêmes.
- Au niveau de l'Etat
 - la mise en contact des exportateurs avec des clients potentiels;
 - la lutte contre la fraude et la corruption afin de protéger les opérateurs honnêtes;
 - la suppression des droits et taxes à l'exportation;

- le financement du stockage des cuirs et peaux;
- l'amélioration de la qualité des cuirs et peaux par l'OMBEVI en lui dotant de moyens conséquents.

3.3 Etude des circuits commerciaux

Cette étude abordera les filières suivantes: filière bétail, filière viande, filière cuirs et peaux et filière lait.

3.3.1 Filière bétail

Le commerce du bétail est une tradition au Mali. Il se réalise par divers opérateurs économiques. Le circuit commercial du bétail se compose du circuit intérieur et du circuit extérieur.

3.3.1.1 Identification des circuits commerciaux

Les principales espèces animales commercialisées au Mali portent sur les espèces bovine et ovine-caprine. Le circuit commercial du bétail suit en général les mouvements occasionnés par la transhumance dans le sens Nord-Sud, des zones de production vers les centres de consommation. Le circuit extérieur se présente comme un prolongement logique du circuit intérieur.

3.3.1.1.1 Les circuits intérieurs

Le circuit intérieur du bétail identifié comme tel par les études antérieures comporte trois (3) origines assimilables aux principales zones de production. Ces origines sont les suivantes:

a) Les circuits ayant leur origine dans le sahel occidental

Dans le sahel occidental, la collecte des animaux a lieu principalement au niveau des marchés de Yélimané, Nioro, Ballé et Nara. De ces marchés, partent des pistes qui se

réjoignent généralement entre Didiéni et Kolokani pour aboutir aux marchés de Kati et Bamako. Au niveau de ces marchés, une partie des animaux suivra le chemin des abattoirs ou aires d'abattage et l'autre partie poursuivra le circuits, jusqu'aux localités frontalières de Zégoua, Manankoro ou Tinrela via Gonkoru.

Un autre circuit de cette zone part des marchés de Nara et Nampala pour se rejoindre à Sokolo et continuer ensuite par Niono sur Ségou. De là, une partie des animaux rejoint ceux venus de Macina et se dirige vers Bamako.

L'autre partie, destinée à l'exportation rejoint Zégoua ou Gonboro via Kou tial et Sikasso.

Enfin de Nioro du Sahel par Yéliman et Kayes, une piste pénètre le territoire Sénégal.

b) Les circuits ayant leur origine dans les régions de Mopti et Tombouctou

De la région de Mopti partent deux pistes à bétail:

- l'une en bordure Ouest du delta, drainant les animaux qui viennent principalement du Cercle de Niafunké pour rejoindre Nampala et continuer le circuit précédemment décrit;
- et l'autre en bordure Est du delta ayant sa source au marché de Bambara-Maoudé dans la région de Tombouctou, les animaux de ce marché proviennent de Gourma-Rharous et Tombouctou et passent par les marchés de N'Gouma, Korientzé, Fatoma, San pour rejoindre le circuit de la bordure Ouest.

c) Les circuits originaires de la région de Gao

Gao constitue le principal centre de consommation de la région. Son approvisionnement se réalise principalement à travers les marchés à bétail de Djébock, Ansongo, Bourem, Téméra, Bamba, Tombouctou, Aglal, Mandiakoye.

3.3.1.1.2 Les circuits d'exportation

Le Mali est un exportateur traditionnel de bétail sur pied vers les pays côtiers et le Sénégal. Bien que des changements notoires soient actuellement connus au plan du volume du commerce de bétail avec ces pays, le tracé des circuits d'exportation est resté le même.

Par rapport aux circuits intérieurs, les localités frontalières qui servent de points de sortie du Mali sont les suivantes:

- Pour les circuits originaires du Sahel occidental:

- Manankoro vers les villes ivoiriennes de Odienné, Tabou, Man, San Pedro ou Sassandra;
- Gonkoro/Nigouni en direction Tingrela, d'où partent deux circuits, notamment le circuit Boundali.
Fadiadougou-Séguela long de 335 km vers Sassandra et San-Pédro et celui de Kantara-Korhogo-Ferkessédougou long de 185 km vers Tafiré, Kanwolo, Niakaramandougore, Katiola et Bouaké à 231 km de Ferké.
- Zégoua en direction de Bouaké via Ferké, Ouangolobougou, Niellé et Pago, soit un trajet de 378 km.

- Pour les circuits originaires des régions de Mopti et Tombouctou

- Zégoua pour les animaux provenant Mopti, Bankass, Koro, Jenné, Ténenkore, San, Koutiala, Sikasso pour continuer vers Bouaké;
- Djibo/Ouahigonya vers Ferké via Bobo-Dioulasso sur 330 km ou Koudougou sur 165 km; ce circuit part de Mopti et San.
- N'Dghi et Intillit vers Dori ou Markoye en territoire Burkinabé pour arriver au Togo.
- Tessit vers Téra ou Ayorou sités au Niger en direction du Nigeria.

- Pour les circuits originaires de la région de Gao:

- Ansongo et Ménaka vers Ayorou au Niger pour atteindre le Nigéria.
- Gao et Tessalit vers l'Algérie.

Les figures n. 1, 2, 3 permettent de mieux comprendre la description des différents types de circuit.

Ces circuits commerciaux du bétail ci-dessus décrits de par leur rôle d'intégration économique entre les zones de production et les grands centres de consommation méritent encore d'être étudiés de façon approfondie afin de mieux cerner les problèmes y afférents.

3.3.1.2 Etude des goulots d'étranglement

3.3.1.2.1 Aspects institutionnels

Au Mali, les différents groupes d'opérateurs qui interviennent dans le circuit commercial du bétail sont: les éleveurs ou producteurs de bétail, les marchands de bétail, les bouchers ainsi que l'Etat.

- Les producteurs de bétail sont soit des éleveurs traditionnels, anciens propriétaires de bétail dont l'activité principale réside en l'élevage. La sécheresse des années 1972-73 et 1983-84 a mis à nu les faiblesses de leur système de production beaucoup dépendant des ressources naturelles (paturages et eau notamment). A chaque sécheresse, les mortalités du cheptel ont été notoires et les éleveurs n'ont pas toujours eu des moyens nécessaires à une reconstitution rapide du cheptel.

C'est ainsi qu'on a vu un autre groupe d'éleveurs ou néo-éleveurs. Ils sont plus nantis que les premiers car ils sont soit fonctionnaires ou commerçants. Ils ont des objectifs plus orientés vers la rationalisation de l'exploitation du cheptel à travers des systèmes de production plus spécialisés (élevage laitier, embouche d'animaux). Ils sont peu nombreux et ont en général un faible potentiel de régulation de l'offre de bétail sur les marchés.

Du point de vue organisationnel dès les premières années d'indépendance l'Etat a mis en place des coopératives d'éleveurs, qui de 1968 à Mars 1972 sont aussi restées en veilleuse pour des raisons politiques. La relance du mouvement coopératif initiée par le Gouvernement en 1972 n'a pas eu tous les effets escomptés car l'activité d'aucune coopérative d'éleveurs n'a permis de jouer de façon significative sur l'offre ou la demande de bétail.

- Les marchands de bétail, ils sont des professionnels qui évoluent soit au niveau du marché ou au niveau d'exportation. En application de la Loi n. 62-67 portant code du travail en République du Mali (Titre VI, Chap 1er), l'Union Nationale des commerçants de bétail a été mise en place en 1973 et des associations ont été, créées au niveau des cercles. Une évaluation faite en 1987 a révélé qu'aucun arrondissement ne possède sa section locale et que les associations ne sont généralement pas fonctionnelles. Il est constaté que sur les marchés quand il s'agit d'exportation, les marchands sont en forte concurrence avec des commerçants non spécialisés dans cette branche d'activité et parfois, même avec des fonctionnaires. Ceci explique une des raisons pour lesquelles l'identité des marchands reste jusque-là mal connue. Il est aussi à noter que la tentative de regroupement de certains marchands de bétail en

"Association d'exportateurs de bétail" n'a pas du tout repondu aux attentes placées en elle.

- L'Etat a eu à intervenir dans le circuit commercial du bétail, soit de façon directe avec la mise en place de structures bien organisées (SOMBEPEC, ECIBEV, SOLIMA) ou de façon indirecte en mettant la place des projets de développement ou des services qui ont autres missions l'amélioration des circuits de commercialisation (OMBEVI, notamment). Depuis les échecs des sociétés comme la SOMBEPEC et l'ECIBEV, l'Etat tente d'orienter les actions vers l'assistance et l'encadrement des professionnels, l'amélioration des circuits de commercialisation. La raison est que l'Etat s'est rendu compte du fait que la gestion administrative ne se prête pas bien aux établissements ayant un caractère commercial.

3.3.1.2.2 Aspects économiques

- Investissements . En général, l'éleveur traditionnel ne réalise aucun investissement pour son activité. Son principal investissement repose sur la reconstitution du cheptel après les années de sécheresse. Quant aux néo-éleveurs ou éleveurs modernes à l'aide de fonds propres ou de crédit bancaire, ils arrivent à réaliser certains investissements, notamment des parcs de séjour, des forages ou équipements d'alimentation ou d'abreuvement.

Les investissements requis à l'amélioration sont en général coûteux, loin de la portée de producteurs non regroupés en organisations assez bien structurées. C'est ainsi que l'Etat se démarque bien des autres intervenants dans la circuit commercial du bétail, en matière d'investissement. L'Etat, à travers l'OMBEVI a réussi à instituer le système de contrôle des principaux marchés à bétail, à équiper certains marchés tels ceux de Kati, Niono et Nara dans une moindre mesure (équipements de parage, d'abreuvement, de pesée). L'équipement du marché à bétail de Fatoma est l'œuvre de l'ODEM. Pour ce qui concerne les pistes à bétail, leur équipement vise à faciliter le repos et l'abreuvement des animaux après de longs parcours, à réduire les pertes pondérales ou de vie. Cependant les seules pistes actuellement équipées sont celles de Nara-Kati en 10 forages et de Koulikoro-Bamako avec 15 panneaux de signalisation. Aussi dans le contexte actuel de glissement du cheptel des zones du Nord vers la région de Sikasso, force est de constater que l'on connaît mal le nombre et les caractéristiques des pistes à bétail.

- Prix. Au Mali, le prix du bétail est toujours resté libre sur les marchés. Son niveau est fonction des espèces et des caractéristiques de animaux, des saisons, de la capacité de marchandise (on de négociation) des partenaires, de la longueur des circuits de commercialisation en égard aux frais d'approche et du mode d'acheminement des animaux.

- Niveau des prix, une fonction des espèces et caractéristiques des animaux

Cet aspect ne constitue pas de contraintes en soi-même. Il va sans dire que le prix d'un bovin ne sera jamais le même que celui d'un ovin-caprin ou d'un poulet. Cependant pour une même espèce donnée, les prix peuvent différer en fonction du sexe, de l'âge, de l'état d'embonpoint, de la catégorie ou de la destination (animaux de boucherie, de réélevage, d'exportation ou destinés à d'autres marchés) ou de la race.

La détermination du prix du bétail à travers ces paramètres ou critères est quelque peu subjective, car l'appréciation de la qualité n'a aucune référence, aucun repère de base.

- Niveau des prix, une fonction de la capacité de marchandise. Dans des systèmes de production non-structurés où les coûts de production ne peuvent pas être établis de façon précise, la liberté des prix conduit à un jeu de hasard. Différentes études de prix (Etude N. Kulibaba, Sarassoro, OMBEVI) conviennent aux résultats que le prix du bétail sur un circuit donné est assez déterminant par la mesure de marge nette au niveau des marchés terminaux (abattages, exportation), soit pour au moins 75%. Ceci explique entre autres raisons la non-competitivité du bétail ou de la viande provenant des pays sahariens sur les marchés cotiers par rapport aux produits similaires importés de la CEE, d'Amérique ou d'Afrique du Sud. Selon l'étude faite par F. SARASSORO, les importations de viande extra-africaine sont subventionnées jusqu'à hauteur de 800 FCFA/kg. Ceci n'est pas sans conséquence sur les exportations de pays sahariens.

En faisant une analyse des prix des animaux sur les marchés contrôlés par l'OMBEVI en rapport avec les poids moyens estimés des carcasses, on se rend compte du fait que l'amélioration de la qualité des animaux vendus à travers les gains de poids n'explique pas de façon suffisante la tendance croissante des prix à la hausse. Cette analyse révèle que entre 1984 et 1989 les prix des animaux, surtout des bovins toutes catégories confondues ont augmenté quelques fois de plus 37 fois que les gains de poids, l'augmentation moyenne de prix comparée à celle des poids étant de 7,9 fois.

- Niveau des prix, une fonction des saison

Les saisons expliquent la pratique de la transhumance par les éleveurs dans les sens Nord-Sud et Sud-Nord. Dans ce contexte, l'offre de bétail sur les marchés est déterminée par la position géographique occupée par les animaux en un moment donné de l'année. Plus l'offre diminue, plus le prix du bétail augmente sur les marchés. Tel est le cas des saisons séche et pluvieuse au niveau des centres urbains.

- Niveau des prix, une fonction de la longueur des circuits et des modes d'acheminement des animaux

Par rapport aux marchés terminaux, les circuits de commercialisation du bétail sont généralement longs. Au niveau du tronçon intérieur, l'acheminement des animaux le plus pratique est celui du convoi peu coûteux en général (250-500 FCFA/bovin pour un circuit long de 100 km au plus et 1000-1500 FCFA/bovin au-delà de cette limite).

Sur les tronçons réservés à l'exportation, tous les modes d'acheminement peuvent être pratiqués selon les opportunités (convoyage, transport par camion ou train ou combinaison des différents modes d'acheminement). De l'étude de N. KULIBABA, il ressort que les frais de transport du bétail par camion entre Kolokani au Mali et Abidjan en Côte d'Ivoire représentent près de 12% du prix de revient et 42-53% des frais de commercialisation. Par contre, pour un convoi effectué entre Sikasso (Mali) et Abidjan les frais de convoyage ne représentent que 4,2% du prix de revient et 19-31% des frais commerciaux.

L'intervention de l'Etat pour ce qui concerne les différents modes d'acheminement intéresse surtout la fixation des tarifs de transport soit par camion ou par train. Les moyens de transport utilisés ne sont pas toujours disponibles, et s'ils le sont ils ne sont pas toujours bien appropriés pour le bétail (camions, remorques ou tombereaux du train).

- Fiscalité. Elle constitue une contrainte majeure au niveau des circuits d'exportation. L'acquittement des droits et taxes a lieu auprès de 6-7 services (DNAE, DND, CCIM, OMVEBI, DNE, Banques, etc.) et demande de ce fait beaucoup de temps pour les opérateurs économiques.

Selon les analyses faites de l'étude menée par N. KULIBABA, le niveau des droits, taxes et frais de formalités à l'exportation représente 6,4% et 8,7% du prix de revient du bétail rendu Abidjan par camion et convoi respectivement. Par rapport à l'ensemble des frais occasionnés à cet effet, les droits et taxes représentent 22,8% et 40,9% respectivement. Les

procédures à l'exportation sont donc lourdes, complexes et coûteuses. Cependant en Novembre 1990, le Gouvernement a décidé la suspension de tous droits et taxes à l'exportation. Cette suspension contribue à réduire les droits et taxes à ceux afférents aux taxes de marché et à celles dépendant du tronçon extérieur, soit une réduction de 15-29%.

La complexité et la lourdeur des droits et taxes s'expliquent aussi par la perception de taxes illégales ou sauvages à différents niveaux, mais nécessaires à l'accélération des procédures d'exportation. Pour l'étude de cas précitée, les taxes illégales représentent 5,7-11,6% du prix de revient du bovin exporté sur Abidjan, soit 24,4-32,4% des frais de commercialisation. En moyenne, elles atteignent 4200 FCFA par bovin.

L'une des conséquences découlant de la complexité et de la lourdeur des procédures d'exportation est la fraude à l'exportation due essentiellement à la perméabilité des frontières du Mali longues de 7000 km. Cependant les espoirs sont permis pour une réelle promotion des exportations du Mali en général depuis l'entrée en vigueur des mesures suspensives de droits et taxes.

L'impact de ces mesures sera évalué en fin 1991.

- **Financement**. L'Etat intervient peu, sinon pas du tout dans les opérations de commercialisation. Il participe plutôt au financement des investissements. L'expérience a aussi prouvé qu'en dehors d'un rôle de transfert des recettes d'exportation, les institutions de financement (banques notamment) présentent des conditions de financement non-appropriées au commerce du bétail.

Les opérateurs n'ayant pas suffisamment de ressources propres ont recours suivant les possibilités au crédit-fournisseur lors des achats d'animaux. Or, il est reconnu que le crédit-fournisseur s'avère assez onéreux pour un délai relativement long (3-6 mois).

3.3.1.2.3 Aspect commerciaux

Il est établi à travers les études faites par le Centre d'Investissement de la FAO que les opérations commerciales sont financées à hauteur de 75% par des fonds propres aux opérateurs et 25% par le biais du crédit-fournisseur. Il résulte de cette répartition du financement que le

volume des ressources propres est déterminant pour l'évaluation de la demande de bétail et le crédit-fournisseur dans une moindre mesure. En égard au pouvoir d'achat assez limité des opérateurs, on peut dire que la demande solvable est assez modeste par rapport l'offre.

Quant au crédit-fournisseur, son coût peut atteindre 10% pour un délai de 15-30 jours contre 500% par an si le crédit est depuis les marchés de collecte jusqu'aux marchés terminaux. Là aussi, le crédit-fournisseur est pratiqué. L'importance du crédit-fournisseur à ce niveau dépend de la nature des relations commerciales qui s'établissent entre les opérateurs. En principe, le crédit-fournisseur se fonde sur les relations de confiance entre opérateurs. Mais il peut être aussi un "passage obligé" pour les vendeurs qui accordent peu d'importance à la prospection de marchés ou qui ne négocient pas de contrats fermes.

3.3.1.2.4 Aspects sanitaires

La bonne santé du bétail est surtout exigée au niveau de la demande tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Mali. Elle constitue en élément de risque important autant pour les consommateurs finaux que pour le cheptel des pays de transition et d'accueil. C'est la raison pour laquelle elle est déterminante dans les négociations d'accord de transit ou d'accords zoosanitaires avec les pays importateurs. Sous la prétexte de la raison sanitaire, les exportateurs Maliens de bétail accusent des manques à gagner assez importants au niveau de certaines frontières comme celles du Niger ou du Nigéria. Ceci s'explique par des pertes pondérales ou de vie assez considérables lors des séjours prolongés en absence de conditions d'accueil appropriées.

3.3.2 Filière viande

La filière viande constitue le prolongement logique de la filière bétail. Une bonne partie des animaux mis dans le circuit commercial est destinée à l'abattage. Cette hypothèse se confirme davantage pour le bétail faisant l'objet d'exportation.

La filière viande est aussi d'une extrême importance en égard à son intérêt tant pour le consommateur final que pour l'Etat. En plus de l'objectif reposant sur la satisfaction des besoins intérieurs en viande, l'intérêt de l'exportation pour le Mali n'échappe à personne. La raison en

est que, à travers l'exportation de viande, les sous-produits d'abattage seront mieux valorisés au plan national et l'amélioration de la balance commerciale en va de soi.

3.3.2.1 Circuits de la filière viande

Le point de départ des circuits de la filière réside en l'abattage des animaux. La description de ces circuits va du lieu d'abattages jusqu'au consommateur final. Ces circuits, ils sont courts, de longueur modérée ou longs.

3.3.2.1.1 Les circuits courts

Ces circuits sont caractérisés par l'auto-subsistance au niveau des éleveurs, les abattages familiaux qu'ils soient rituels ou coutumiers. Cette pratique est générale au Mali et elle a un caractère plus prononcé pour l'abattage des petits ruminants lors de baptêmes, des mariages, des fêtes religieuses ou des réjouissances populaires. Les moyens actuels de l'Etat ne lui permettent pas d'agir sur cette pratique même si elle est contraire aux règles d'hygiène généralement-admises.

3.3.2.1.2 Les circuits de longueur modérée

L'abattage des animaux dans ce cas a lieu sur des aires d'abattage améliorées ou non ou dans des abattoirs. Les opérateurs de ces circuits sont les bouchers abattants et les consommateurs finaux qui préparent la viande pour leur propre consommation. Le consommateur final occupe dans ces circuits une position de demandeur, de client du boucher; ces circuits intéressent en général les populations des zones rurale dotées d'aires d'abattage, ainsi que les ménages en milieu urbain.

3.3.2.1.3 Les circuits longs

Ces circuits comportent plusieurs segments au regard de la typologie des opérateurs y intervenants. Ils se caractérisent par l'existence d'abattoirs, la présence de bouchers abattants,

détaillants ou chevillards, d'agents commerciaux dont l'activité comporte une certaine transformation de la viande pour sa mise à la disposition du consommateur final, d'opérateurs tournés vers l'exportation de viande. Les segments intermédiaires de ces circuits intéressent les bouchers détaillants, les agents commerciaux (femmes grilleuses de viande; rôtisseurs, hôtels, restaurants et motels; centre hospitaliers parfois) ou les exportateurs.

Au cours des années 1970, le Mali par le canal de la SOMBEPEC a eu à exporter de la viande surtout sur la Côte d'Ivoire. Depuis la liquidation de cette société en 1978, les exportations sont devenues quasi-nulles. Quelques exportations sporadiques ont eu lieu, au milieu, des années notamment vers la Libye, la Guinée et le Sénégal.

La figura n. 5 retrace la description de ces différents circuits.

3.3.2.2 Etude des goulots d'étranglement

3.3.2.2.1 Aspects institutionnels

Les différentes institutions du Mali concernées par l'abattage des animaux sont les suivantes:

- **Les bouchers et chevillards.** Ils constituent les professionnels agréés de la filière. Ils sont organisés au sein de "l'Union Nationale des bouchers du Mali" depuis 1973 et sont membres à titre individuel de la CCIM. Au plan local, il existe une "coopérative des chevillards et bouchers" au niveau du District de Bamako.

En terme d'efficacité et d'efficience, les différents groupements de bouchers existants sont confrontés à des problèmes comme:

- le manque de confiance mutuelle de façon à assurer la cohésion de groupe;
- l'insuffisance de moyens financiers permettant un approvisionnement régulier et de qualité de populations en viandes;
- le manque de dynamisme et d'agressivité afin de conquérir certains marchés extérieurs.

- **Les aires d'abattage.** On dénombre au Mali 146 aires d'abattage améliorées. Un bon nombre de ces aires d'abattage ont été conçues et réalisées par l'OMBEVI. Cependant elles sont gérées par les autorités municipales en rapport avec la DNE.

Au regard de l'étendue du territoire national, on estime que les besoins en aires d'abattage sont loin d'être convertis.

- **Les abattoirs.** Les Mali compte cinq (5) abattoirs dont un (1) seul est frigorifique: celui de Bamako. Les autres sont situés dans des capitales régionales comme Kayes, Sikasso, Segou et Mopti-Sevaré.

Au plan de statut juridique, seul l'abattoir de Bamako jouit d'une autonomie de gestion et financière. Les autres abattoirs sont gérés par des Directeurs, jouissent de l'autonomie financière; mais ils sont placés sous tutelle des projets ou des services dont le concours a permis leur réalisation.

Les abattoirs du Mali sont des établissements industriels ayant des missions de prestation de service, notamment l'abattage des animaux, le conditionnement et le transport des carcasses.

A ce titre, les problèmes auxquels sont soumis les abattoirs sont ceux ayant trait à l'importance par moments des abattages clandestins.

- **Les municipalités des communes.** Elles sont concernées au titre de la gestion des territoires relevant de leur juridiction. Leur structure actuelle ne leur permet pas de bien gérer des établissements comme les abattoirs.
- **L'OMBEVI.** Sa mission pour ce qui concerne la filière consiste à la conception et à la promotion des installations modernes d'abattage (aires d'abattage améliorées, abattoirs modernes). Les objectifs politiques en la matière reposent sur la dotation en abattoir des principales villes du pays. Ce qui est loin d'être atteint.
- **Sociétés ou établissements de production et de commercialisation.** La SOMBEPEC aussi bien que l'ECIBEV ont été liquidées sur décisions du Gouvernement. La SOLIMA qui reste la seule société pouvant assumer une mission de production et de commercialisation de la viande, connaît surtout des problèmes de fonds roulement requis pour ce faire.

3.3.2.2.2 Aspects économiques

- **Investissements.** Le coût assez considérable et l'obtention de financements appropriés constituent de véritables problèmes même pour l'Etat que pour des opérateurs agissant à

titre privé ou isolé. Les infrastructures déjà existantes sont l'oeuvre de l'Etat avec le concours des partenaires au développement.

- Prix. Jusqu'en 1990, la politique de l'Etat en la matière consistait en la fixation des prix. La considération qui prévalait à cet effet était la protection du consommateur à faible pouvoir d'achat. Cette politique a permis d'engloutir les bouchers par le fait de l'insuffisance de la marge nette qui se dégageait (4,44% pour les chevillards, 6,66% pour les bouchers détaillants, soit 11,11% globalement) par rapport au prix du bétail libre sur les marchés.

Depuis 1990, dans le cadre des réformes économiques entreprises par le Gouvernement la liberté du prix de la viande est devenue une réalité. Nonobstant leur niveau actuel, les prix restent élevés pour être compétitifs sur les marchés des pays côtiers ou d'autres marchés porteurs. Certains spécialistes justifient cette hausse du prix de la viande par les faits suivants:

- la faiblesse de la productivité pondérale de nos races d'animaux dans le contexte d'un prix de revient assez élevé;
 - la prédominance de systèmes de production ne permettant pas une production performante de bétail;
 - l'inexistence de marchés intérieurs porteurs pour les animaux de bonne qualité (animaux d'embouche).
- Fiscalité. Les différents impôts et taxes perçues sont les suivants:
 - la patente
 - la taxe d'abattage
 - la taxe sanitaire
 - les taxes à l'exportation

Dans le contexte de la suspension des taxes à l'exportation, seul le paiement de la patente et de la taxe d'abattage est exigé.

- Financement. En déhors d'organisations assez structurées, les bouchers comme d'autres professionnels ne peuvent accéder au crédit bancaire. De surcroit, la fixation des prix de la viande a conduit à un fort endettement de certains bouchers, voire la faillite pour d'autres.

Cette situation a permis de raffermir la dépendance vis-à-vis du crédit-fournisseur. Ceci n'exclut pas du tout le recours aux maigres fonds propres ainsi qu'à ceux provenant du préfinancement des négociants en cuirs et peaux.

3.3.2.2.3 Aspects commerciaux

L'achat de la plupart des animaux par le boucher se fait à crédit comme précédemment annoncé. A cet effet, il est souhaitable que le boucher puisse vendre au comptant. Malheureusement, plusieurs facteurs le contraignent à vendre aussi à crédit.

Parmi ces facteurs, on peut citer:

- le manque d'installations de conservation pour la viande en cas de mévente;
- la faiblesse du pouvoir d'achat de certains clients réguliers.

Il convient aussi d'ajouter que le boucher qui vend à crédit, le fait sans coûts financiers pour le client et les délais de paiement peuvent se prolonger contrairement à toutes attentes.

Le risque de recouvrement est donc assez grand.

Pour ce qui est de la transformation de la viande, elle n'existe au Mali qu'au stade primaire alors que les habitudes de consommation font appel à d'importants volumes de préparés de viandes et abats comestibles.

Selon les statistiques douanières, les importations du Mali en viandes et d'abats comestibles sont estimées à 953,2 tonnes pour une valeur de 294,93 millions de FCFA en 1989 contre 2625,15 tonnes pour une valeur de 798,37 millions de FCFA en 1990. La plupart de ces importations proviennent des pays comme l'Italie, la France et la Pologne en Europe et le Togo, le Sénégal et la Côte d'Ivoire en Afrique.

Vu le volume de ces importations, on peut dire que l'industrie a aussi beaucoup de chance de réussite au Mali.

3.3.3 Filière cuirs et peaux

Les cuirs et peaux sont aussi des produits d'abattage. Ils sont beaucoup utilisés par les musulmans qui sont nombreux au Mali, par les industries locales de transformation (TAMALI principalment) et l'artisanat local. L'essor des exportations de cuirs et peaux a commencé au Mali avec les sociétés comme la SONEA et la SOMBEPEC qui en détenaient le monopole. Après la liquidation de ces sociétés le commerce ou négoce des cuirs et peaux a été libéralisé, mais réglementé pour des raisons de protection de l'industrie locale (TAMALI) et les professionnels en sont les négociants en cuirs et peaux.

3.3.3.1 Circuits commerciaux

Ils prennent tous leurs origines au niveau des lieux d'abattage (familles, aires d'abattage, abattoirs).

A la production nationale des cuirs et peaux, il convient d'intégrer les peaux provenant de la chasse des gibiers et reptiles.

La longueur des circuits de commercialisation des cuirs et peaux est fonction du nombre des intervenants ainsi que des relations que ceux-ci entretiennent entre eux. Au Mali, trois types de négociants sont connus, à savoir: les négociants acheteurs, les négociants collecteurs et les négociants exportateurs.

- **Les négociants acheteurs.** Ils interviennent en général en milieu rural et proviennent à la collecte et à l'achat des cuirs et peaux provenant des abattages familiaux et de la chasse des gibiers et reptiles. De principe, ils agissent au nom et pour le compte des négociants exportateurs.
- **Les négociants collecteurs.** Ces négociants ont mission de collecter les cuirs et peaux produits sur les aires d'abattage et dans les abattoirs. Ils offrent aussi leurs services aux négociants exportateurs.

- **Les négociants exportateurs.** Ces négociants sont spécialisés dans l'exportation des cuirs et peaux sur le marché international. Ils entretiennent en général des relations de partenariat avec les professionnels de pays importateurs.

Les principaux négociants exportateurs de cuirs et peaux au Mali sont les suivants:

- Lory Export
- SOP ROMA (Société des Produits et Marchands)
- Mali-Reptiles
- Etablissements: Moriké SYLLA; Siribiri DIARRA; Demba SOULOUMA et FRERES; Kandara DOUCOURÉ à Mopti.

Jusqu'en 1990 les dispositions du Décret n. 354/PG-RM du 4 Décembre 1978, réglementaient l'exportation des cuirs et peaux qui était subordonnée à la livraison à la TAMALI d'une quote-part sur les cuirs et peaux collectés. LA TAMALI exporte aussi les cuirs tannés vers la Chine.

Les principaux pays importateurs des cuirs et peaux du Mali sont: la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Chine.

La figure n. 6 illustre la description des circuits commerciaux des cuirs et peaux.

3.3.3.2 Etude des goulots d'étranglement

3.3.3.2.1 Aspects institutionnels

- **Les négociants en cuirs et peaux.** Ils sont les professionnels de la filière et sont membres de la CCIM. La concurrence est assez vive entre les exportateurs quand le marché international est porteur. Pour faire face à la concurrence, la plupart d'entre eux optent pour le préfinancement de l'activité des acheteurs, des collecteurs et ou des producteurs de cuirs et peaux. Ils ont très peu d'influence sur la demande et le cours du marché international.
- **Les abattoirs et aires d'abattage.** Certains de ces établissements sont dotés d'installations de séchage (ou séchoirs) et de stockage (ou hangars de stockage). Ces installations sont

SIGLES ABREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
C.A.M.	Chambre d'Agriculture du Mali
C.C.I.M.	Chambre du Commerce d'Industrie du Mali
CMCE	Centre Malien du Commerce Exterieur
COLAIBA	Coopérative Laitière de Bamako
D.N.E.	Direction Nationale de l'Elevage
ECIBEV	Etablissement de Credit et d'Investissement Betail-Viande
HUICOMA	Huilerie Cotonnière du Mali
OMBEVI	Office Malien du Bétail et de la Viande
ONG	Organisation Non Gouvernementales
ULB	Union Laitière de Bamako
SOLIMA	Société Lybio Malienne
SOMBEPECT	Société Malienne Betail Peaux et Cuirs
SOMIEX	Société Malienne d'Importation et d'Exportation
SONEA	Société Nationale d'Exploitation de Abattoirs
SOPROMA	Société des Produits et Marchandises
TAMALI	Tannerie Mali
ODEM	Operations Développement de l'Elevage à Mopti

LISTES DE PERSONNES RENCONTREES

Mr. Issa KONDA DGA ODEM	DGA - ODEM
Dr. Soumna DIALLO	ODEM
Dr Alphonse TEME	ODEM
MM Gaousson SIDIBE	chef secteur Mopti ODEM
Almany SOW	secteur Mopti ODEM
SISSOKO Adjoint	chef secteur Douent ZA ODEM
Tiefolo SANGARE'	chef secteur SAM
Gusmane SOW	chef secteur Bla
Dr Malick DIALLO	responsable elevage Region CTIDT Fana

COMMERÇANT ENQUETES

MM

Sékore KOME - Commerçant de bétail BAMAKO
Fousséni DIAKITE' - Commerçant de bétail KATI-DRAL
Zoumana Komate - Commerçant de bétail BAMAKO
Adama SJlla (SOPROMA) - Négociant en cuirs et peaux
Ibin DIARRA - Négociant en cuirs et peaux
Loriana DEMBELE' (Lory EXPORT) - Négociant en cuirs et peaux

BIBLIOGRAPHIE

DMSI	Bulletins Mensuels de prix = 1984-1988
OMBEVI	<p>Statistiques 1980-1989</p> <p>Note sur la filière, bétail-viande au Mali</p> <p>Note sur l'opérat d'exportation de bétail Malièn au Centre d'embouche Industr. bovine de Ferké</p> <p>Note sur le marché de montons destinés à l'abattage lors de la fête de tabaski</p> <p>Les exportations du bétail Maliens en RCI Juillet 1990</p> <p>Production et commercialisation des cuirs et peaux = Stratégie de promotion, Déc. 1989</p> <p>Rapports 1, 2 et 3 lors des assises nationales des professionnels du bétail et de la viande</p> <p>Commercialisation dans les secteur de l'élevage = analyse et propositions de stratégie - 1986</p> <p>Pour une promotion des exportations de bétail et de viande du Mali - 1990</p> <p>Fidèle Sarassoro</p>
FAO/BAD	Centre d'Investissement - Identification de projets de développement rural au Mali - Fevréer 1989
Nilola Kulibaba et John Holzmann	La commercialisation du bétail au Mali, Burkina Faso et en RCI, Mai 1990
Dr. Abdumane Coulibay	Pour une relance des exportations du Bétail et de la viande au Mali - PASA - MDRE, Juin 1991

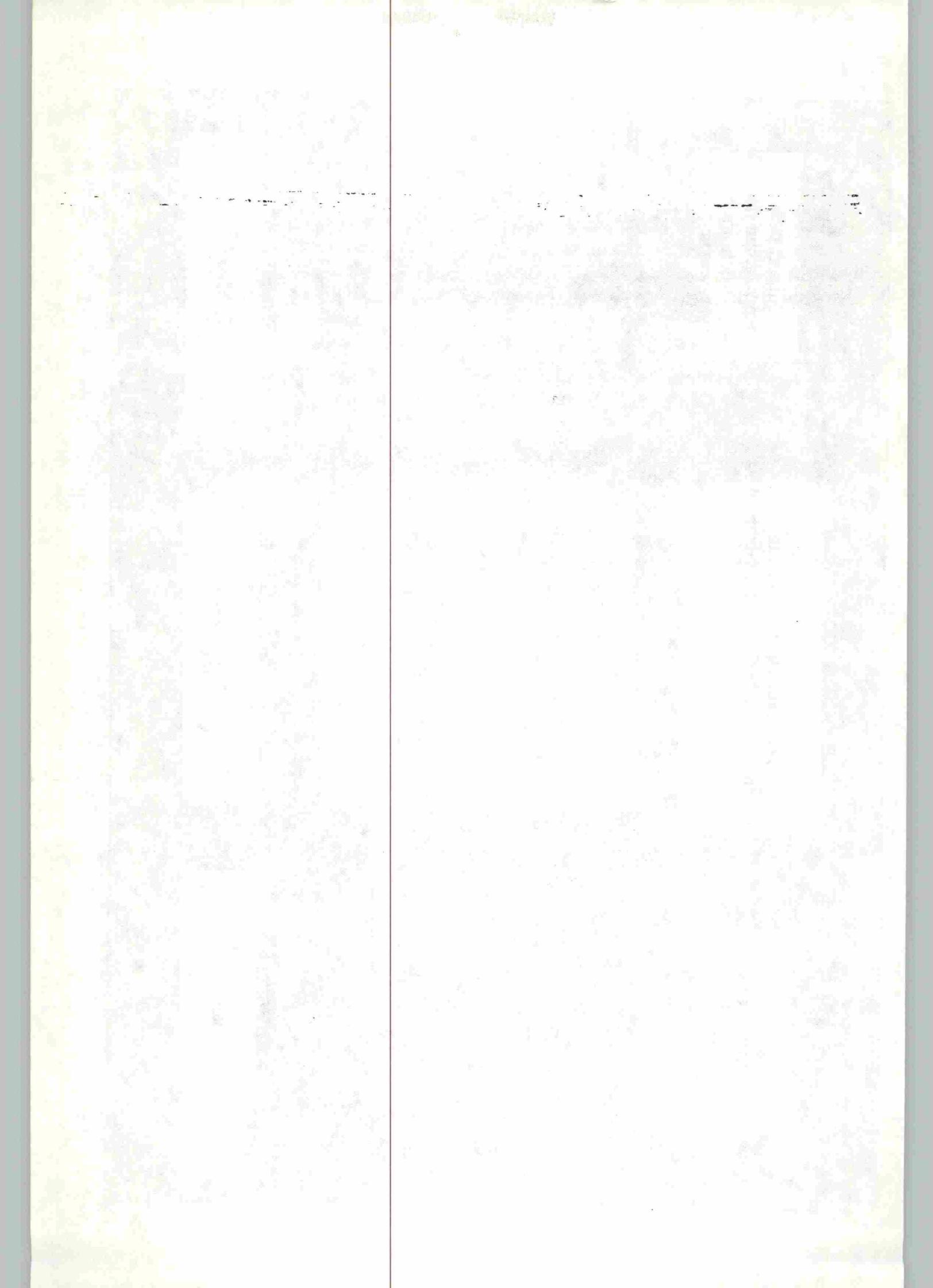
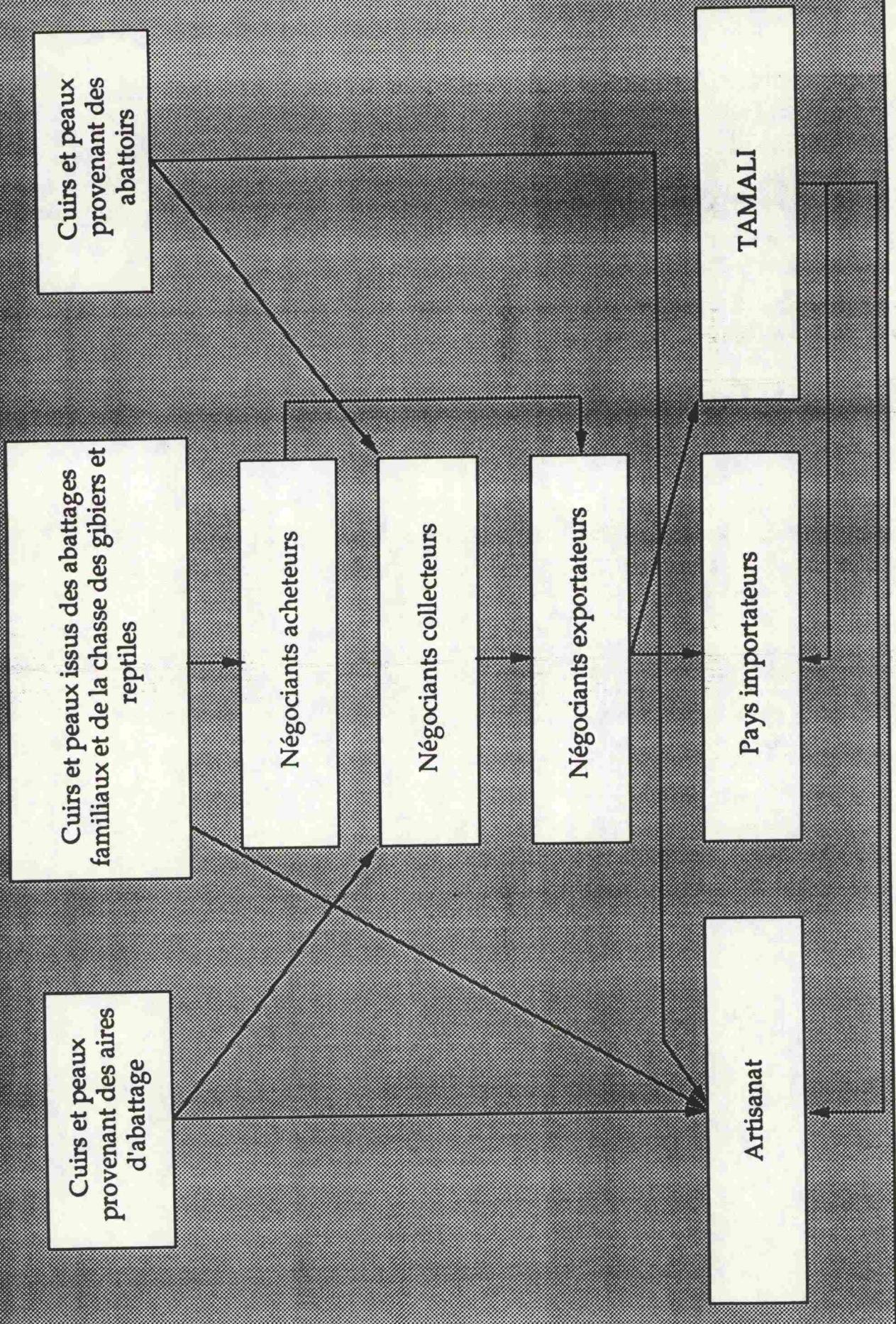


Fig. N°6 - Circuit commercial des cuirs et peaux au MALI



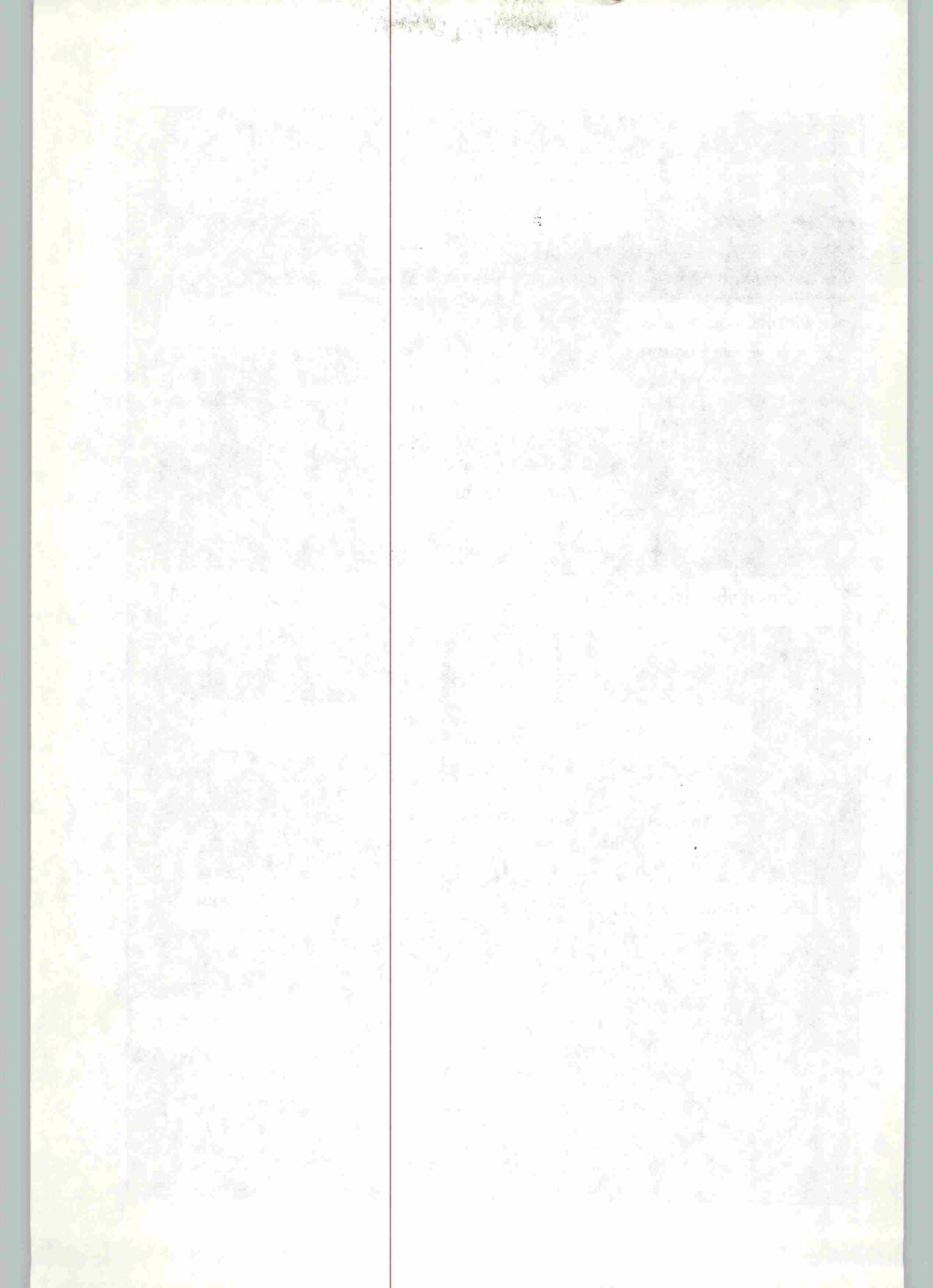
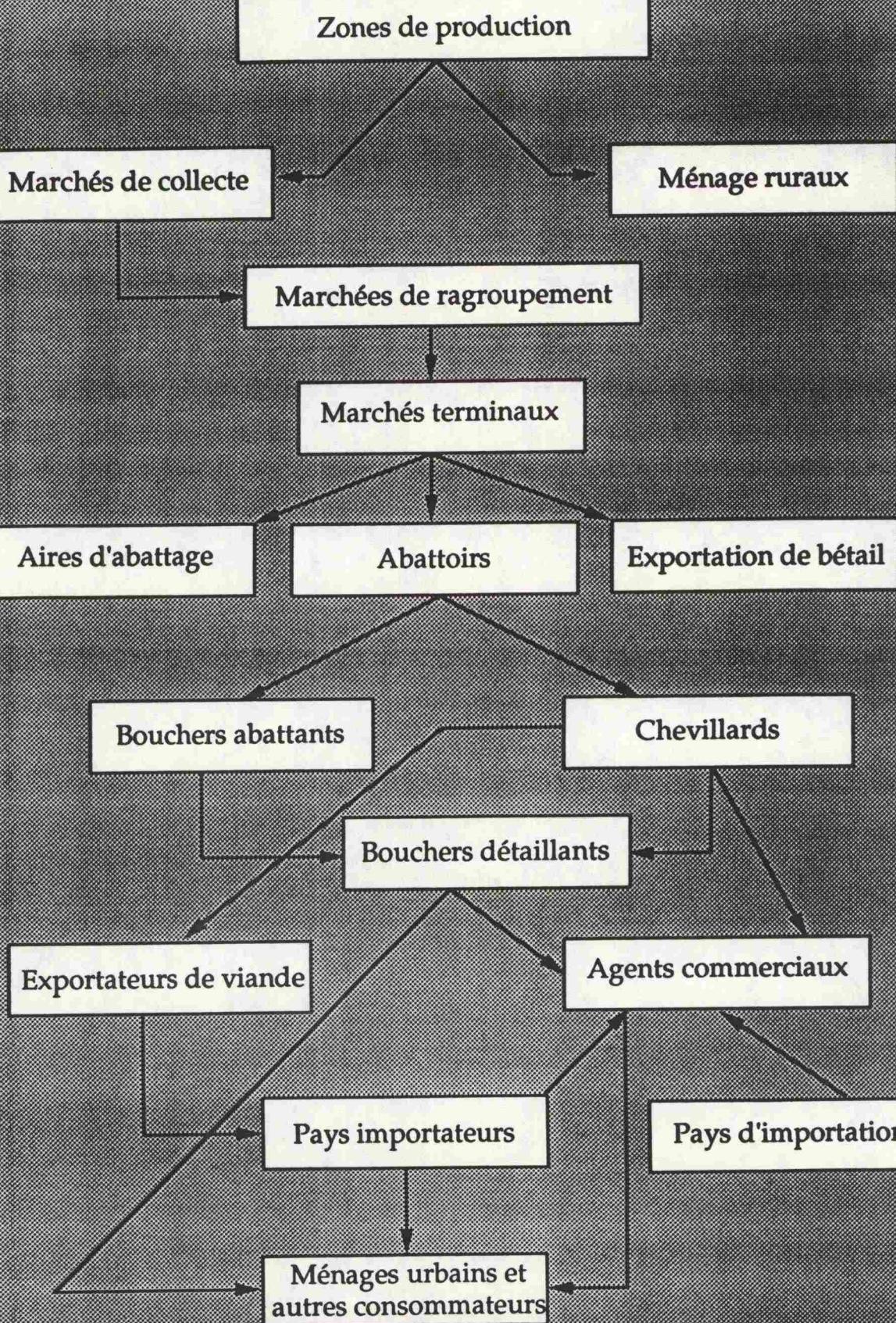


Fig. N° 5 - Circuit commercial de la viande au Mali



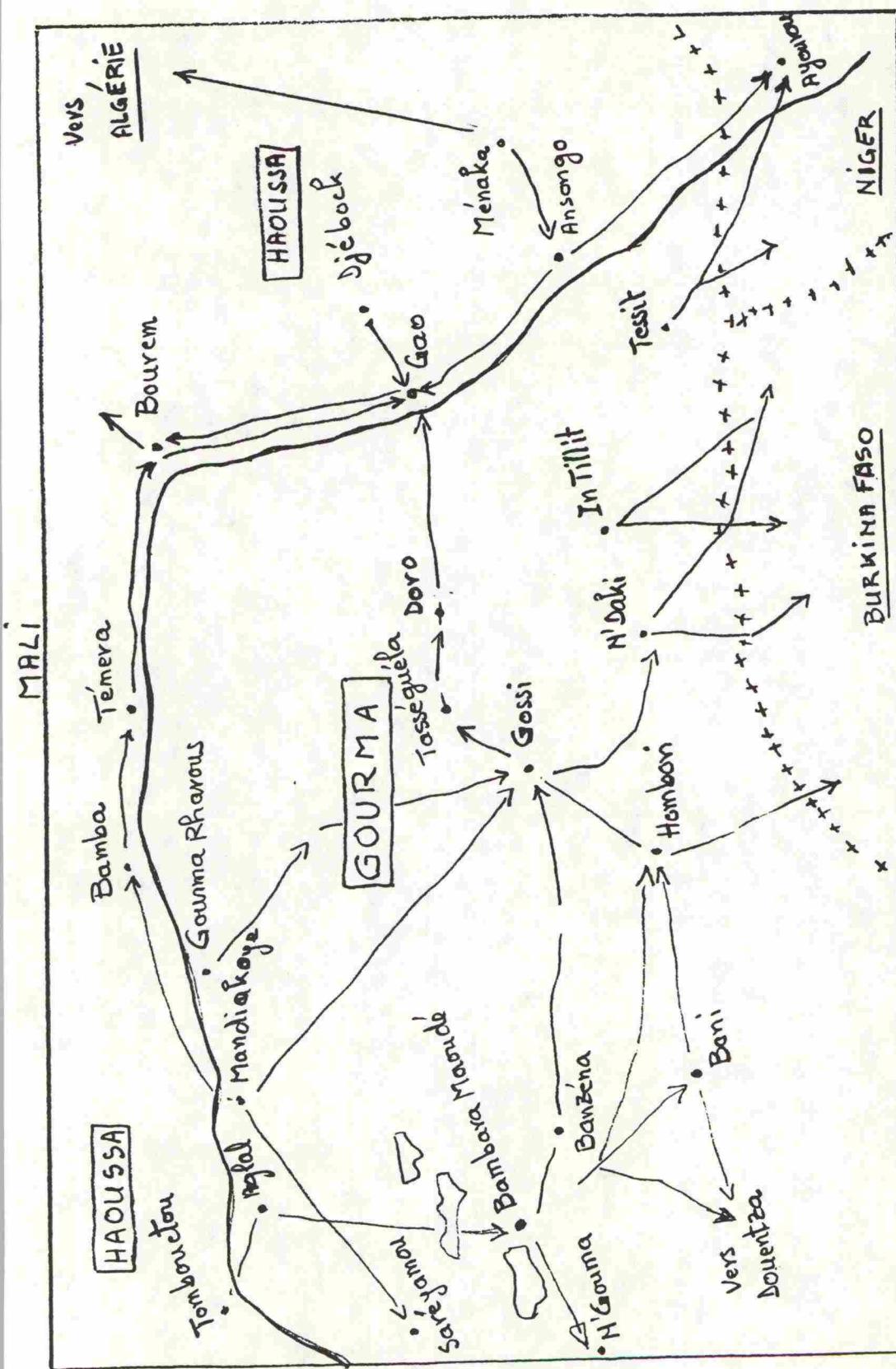


Fig. 14. Circuits commerciaux des ovins-caprins en 4^e région

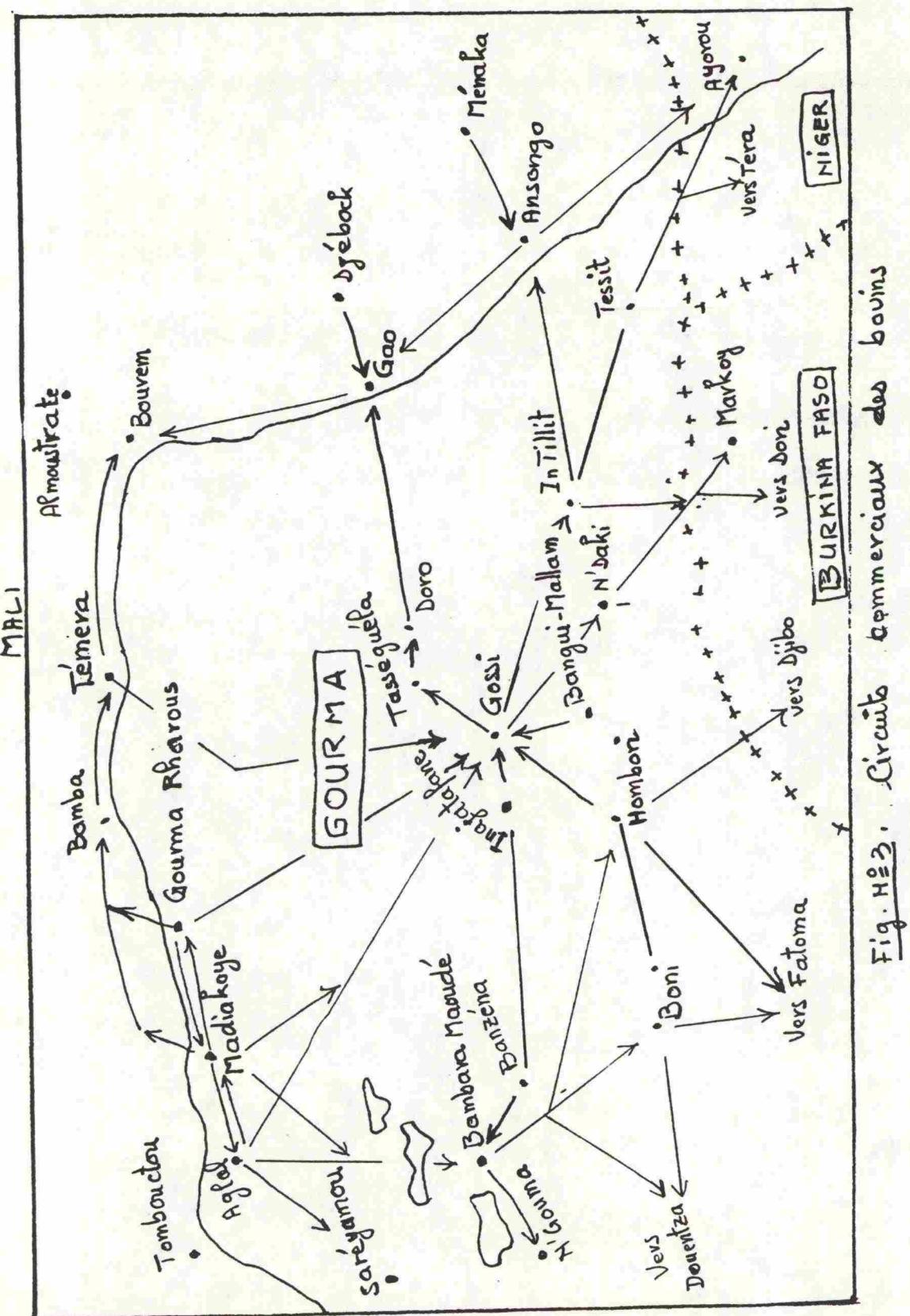
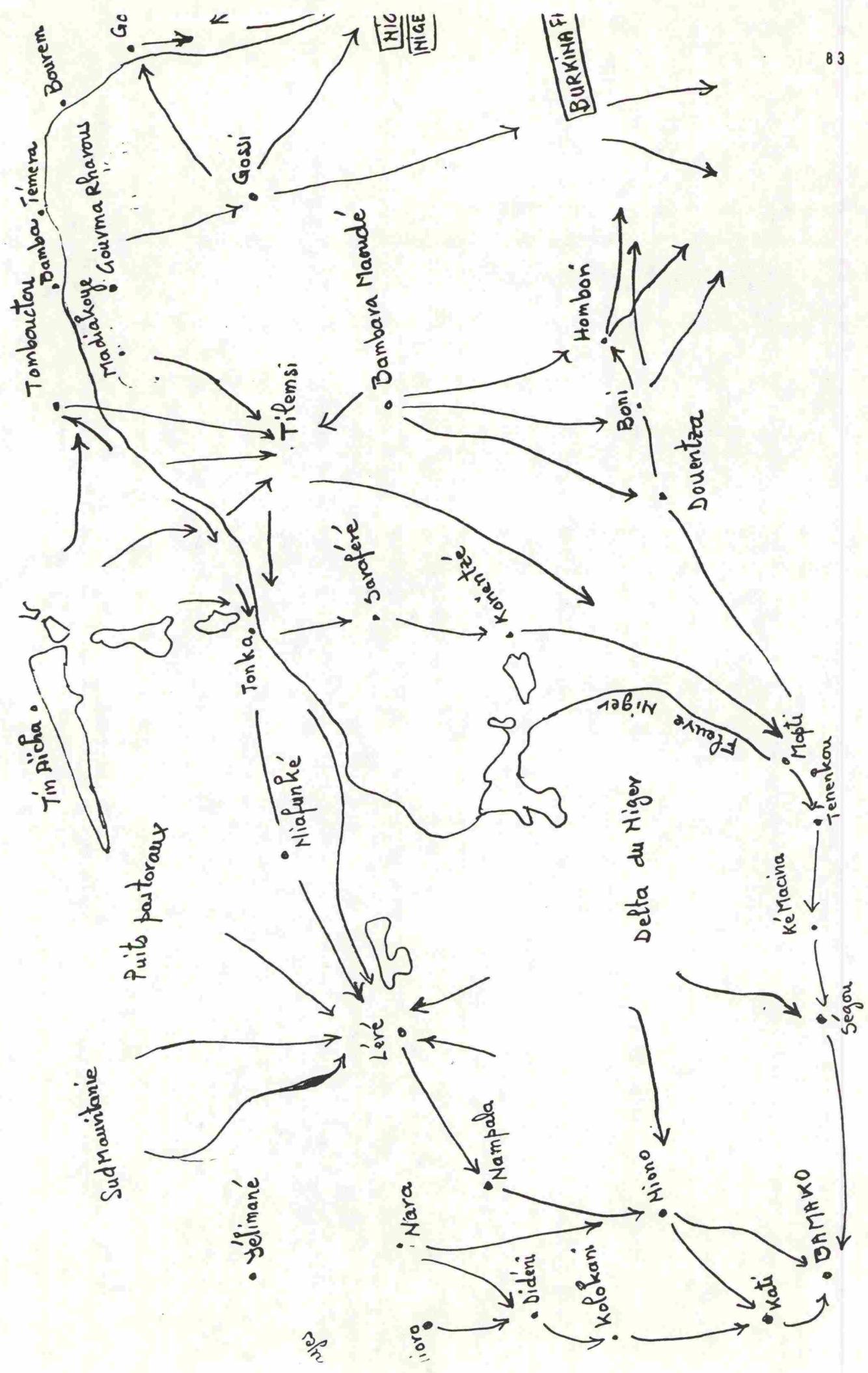


Fig. N° 2. Magi = Principaux et circuits commerciaux du bétail



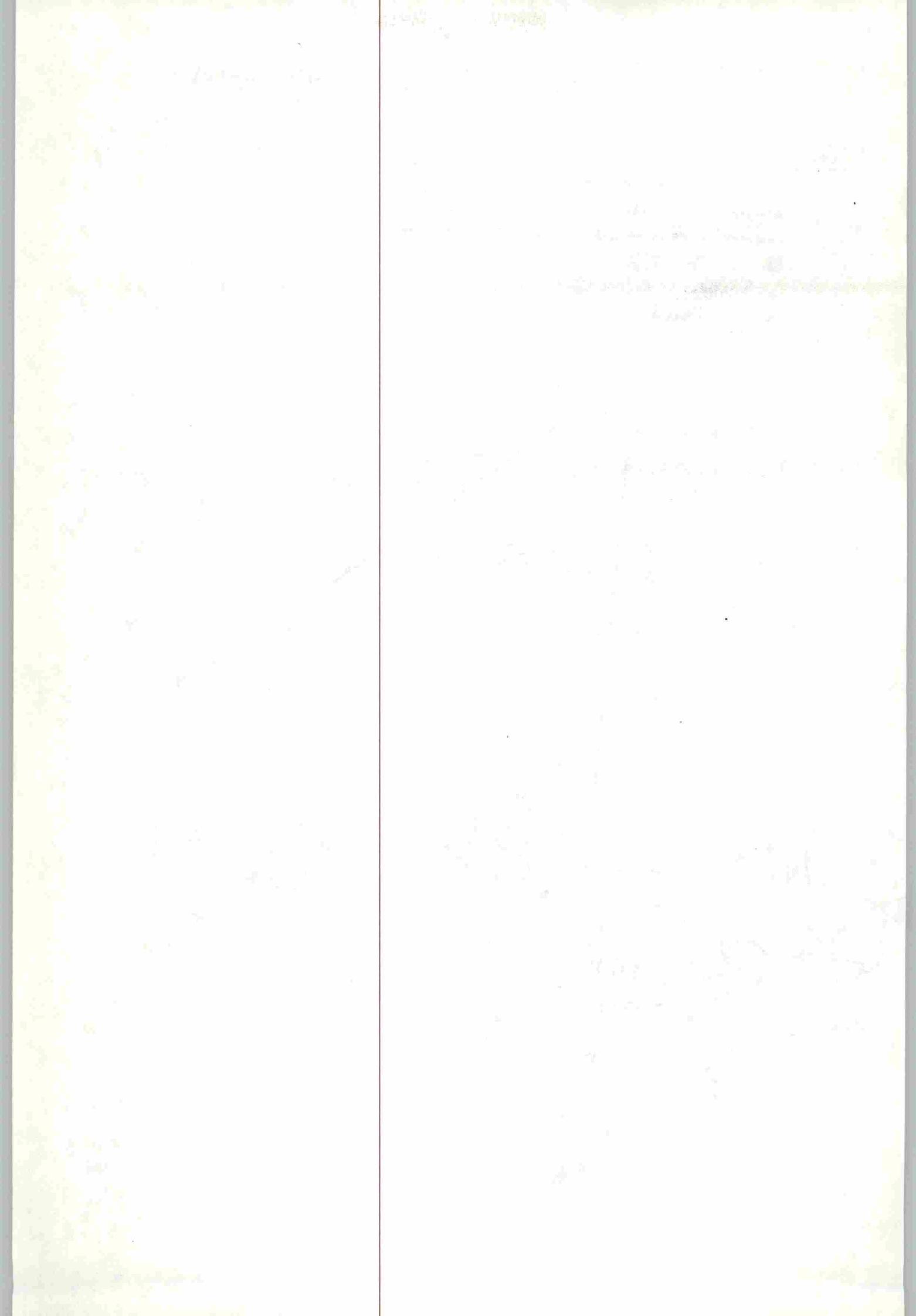
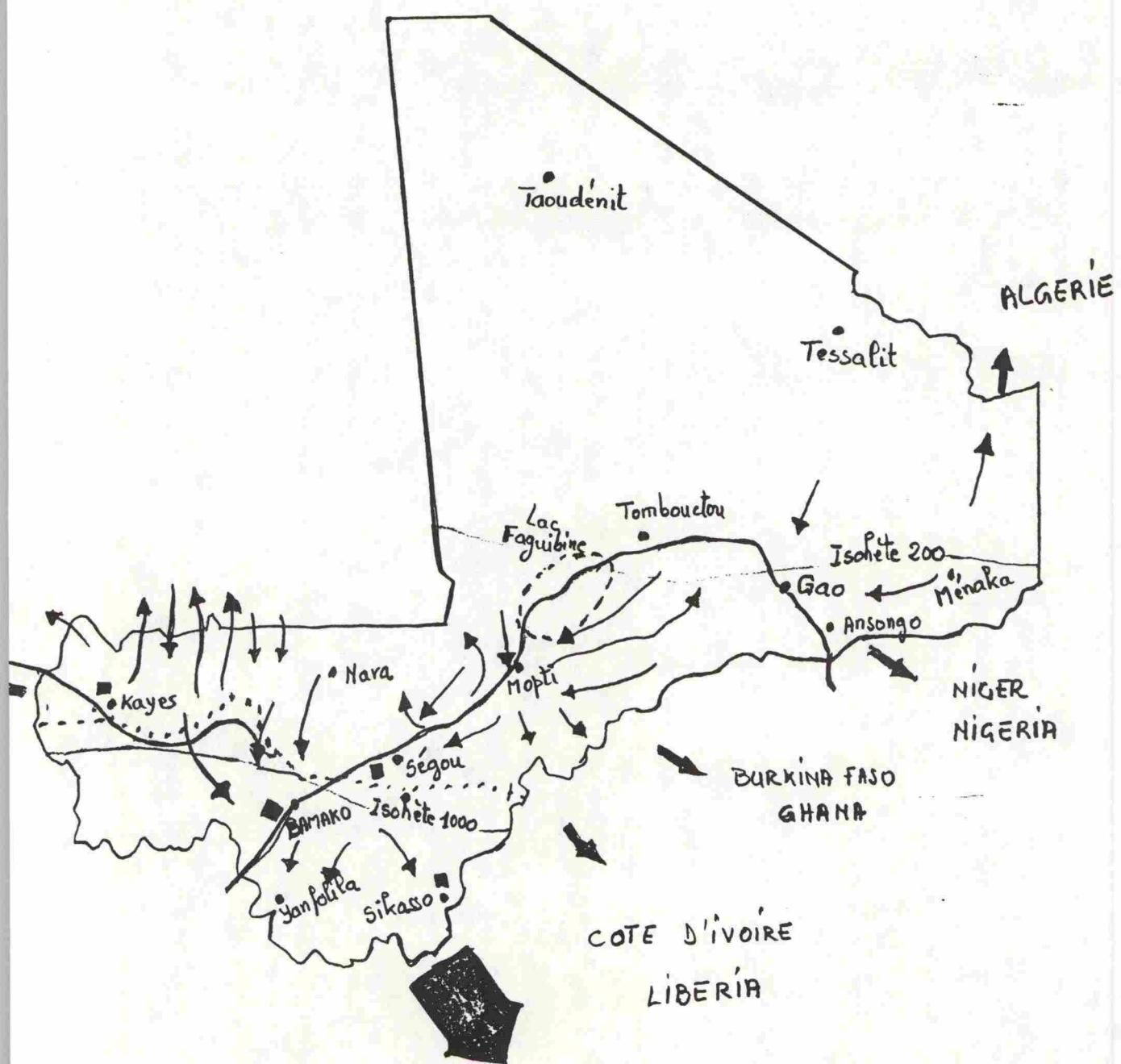


Fig. N°1, Mali. Mouvements du bétail

82

Légende:

- Mouvements de transhumance
- ➡ Courants d'exportation du bétail
- Limite Nord de la trypanosomiase
- Abattoirs
- Villes
- ~~~~ Fleuve



Tab. 34 - Mali - Structure du prix à l'exportation du bétail (*)

	Avant suspensions de taxes			Après suspension de taxes		
	Coût	%	% Frais	Coût	%	% Frais
1. Prix d'achat 1 Bovin	63000	78,7	-	63000	85,3	-
2. Commissions de marché	1200	1,5	7,0	1200	1,6	11,0
3. Frais et formalités vétérinaires	760	1,0	5,0	760	1,1	7,0
4. Droits, taxes et formalités à l'exportation	6971	8,7	40,7	1000	1,3	9,2
5. Frais d'acheminement	3375	4,2	19,7	3375	4,6	31,0
6. Taxes illégales	1346	1,7	7,9	1346	1,8	12,4
7. Coût d'opportunité (pour 15 jours 10% intérêt annuel)	1050	1,3	6,1	1050	1,4	9,6
<u>Sous - total</u>	<u>77702</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>71731</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
8. Perte sur mortalité (2,5%)	2331	2,9	13,6	2152	2,9	19,8
9. Prix de revient	80033	100,0	100,0	73883	100,0	100,0
10. Prix de vente	86000	107,5	-	86000	116,4	-
11. Marge nette	5967	7,5	-	12117	16,4	-
12. Augmentation marge nette	-	-	-	6150	8,9	-

(*) Destination Abidjan (RCI)

Point de départ = Sikasso (MALI)

Made de transport = Convoyage sur pied

Tab. 33 - Mali - Structure du prix à l'exportation du bétail (*)

	Avant suspensions de taxes			Après suspension de taxes		
	Coût	%	% Frais	Prix	%	% Frais
1. Prix d'achat 1 Bovin	86770	71,8	-	86770	754	-
2. Commissions de marché	1000	0,8	2,9	1000	0,9	3,5
3. Frais et formalités vétérinaires	500	0,4	1,5	500	0,4	1,9
4. Droits, taxes et formalités à l'exportation	7748	6,4	22,8	2250	2,0	8,0
5. Frais d'acheminement	14537	12,0	42,7	14537	12,6	51,2
6. Taxes illégales	6932	5,7	20,4	6932	6,0	24,4
7. Coût d'opportunité (15 jours pour 10% intérêt annuel) <u>Sous - total</u>	362	0,2	1,0	362	0,3	1,1
8. Perte sur mortalité (2,5%)	117849	-	-	112351	-	-
9. Prix de revient	2946	2,4	8,7	2809	2,4	9,9
10. Prix de vente	120795	100,0	100,0	115160	100,0	100,0
11. Marge nette	135000	111,7	-	135000	117,2	-
12. Augmentation marge nette	14205	11,7	-	19840	17,2	-
		-	-	5635	5,5	-

(*) Destination Abidjan (RCI)
 Point de départ = Kolokani (MALI)
 Made de transport = Par camion

Tab. 32 - Mali - Prix de la viande sur les principaux marchés

Unité = FCFA/Kg

	Anongo	Bamako	Bougouni	Kati	Nara	Nioro	Sikasso	Kayes	Nioro	Ségou	Gao	Moyenne
1980												
Viande bovine	250	500	368	463	250	325	338	425	350	388	292	360
avec os												
sans os												
Viande ovine	250	705	325	540	300	420	375	500	350	383	356	410
caprine												
1982												
Viande bovine	575	350	513	305	340	415	540		440			435
avec os												
sans os												
Viande ovine	765		740	350	425	422	545		420			525
caprine												
1984												
Viande bovine	600		300	470	450				500			390
avec os												
sans os												
Viande ovine	755		740	345	505	450	625		450			550
caprine												
1986												
Viande bovine	688	450	690	560	530	560	680	450		680		590
avec os												
sans os												
Viande ovine	940		940	610	630				460	600		665
caprine												
1988												
Viande bovine	700	450	700	604	758	742		775	650	625		670
avec os												
sans os												
Viande ovine	1000		1000	950	783			904	708	663		860
caprine												
1990												
Viande bovine	700	477	700	570	737	645		670	645	625		645*
avec os												
sans os												
Viande ovine-caprine	1000		1000	800	868	735		890	700	655		830*

Source = Statistiques OMBEV

NB = * I compris Mopti-Sévaré

Tab. 31 - Mali - Principales origines des ovins-caprins présentés sur les marchés

Origine	Marché de Bamako			Marché de Bougouni			Marché de Boussin			Marché de Nara		
	1987	1988	1989	Origine	1987	1988	1989	Origine	1987	1988	1989	Origine
	%			%			%		%		%	%
Nara	15	14	10	Bougouni	-	29	24	Bougouni	18	28	22	Nara
Banamba	12	9	6	Banan	-	44	40	Markala	20	16	21	Mauritanie
Kolokani	13	14	15	Massigui	-	27	27	Touna	12	12	11	Dilly
Fani	13	17	14	Autres	-	-	5	Katiéna	17	19	15	-
Niono	9	8	9					Lolo	14	13	10	
Kati	-	7	3					Dioro	19	17	4	
Ségou	17	17	12					Autres	-			
Konubore												
Gao	14	14	7									
Autres	7	-	24									

Origine	Marché de Gossi			Marché de Niono			Marché de Ségou			Marché de Sikaasso		
	1987	1988	1989	Origine	1987	1988	1989	Origine	1987	1988	1989	Origine
	%			%			%		%		%	%
Hombori	-	12	14	Niono	19	19	19	Ségou	13	20	24	Sikaasso
N'Daki	-	2	9	Nara	38	33	32	Sogofina	14	33	19	Kimparala
Gossi	-	86	69	5a et 6a régions	42	48	48	Tomala	14	19	13	Zangasso
Autres	-	-	8	Autres	-	-	1	Douga-Bougou	32	15	26	San
				Léré	1	-		Cinzana	27	13	16	Autres
								Care	-	-	2	-
								Autres	-	-	5	3

Origine	Marché de Iolo			Marché de Gao		
	1987	1988	1989	Origine	1987	1988
	%				%	%
Iolo	30	32	20	Gao	35	-
Sayé	10	17	13	Gossi	2	-
Dioro	29	19	21	Diébok	29	-
Sarro	10	16	13	Bikora	16	-
Ké-Macina	13	9	17	Intilit	13	-
Tiéla	2	7	15	Bounem	2	-
Autres	-	-	1	Ansongo	3	-

Tab. 30 - Mali - Origines des bovins selon les marchés

Origine	Marché de Bamako			Marché de Ségou			Marché de Boussin			Marché de Iolo					
	1987	1988	1989	Origine	1987	1988	1989	Origine	1987	1988	1989	Origine	1987	1988	1989
	%	%	%		%	%		%	%	%		%	%	%	%
Kati	57	25	25	Tombakala sogofina Ségou	37	35	32	Markala Iolo	24	8	Saye	22	19	14	
Kolokani	16	8	7	Cinzana-Care	30	37	30	Boussin	16	27	Sarro	19	14	19	
Fana	14	11	4	Autres	24	16	17	Katiéna	15	28	Dioro	16	16	16	
Nono	6	10	4		9	12	21	dioro	13	8	Kié-Macina	16	13	18	
Autres	5	7	46			21	11	Touna	11	8	Iolo	15	27	14	
Faladié	2	64	15					Autres	56	Autres	Tiéla	12	11		
															19

Origine	Marché de Kati			Marché de Nara			Marché de Niono			Marché de Gao					
	1987	1988	1989	Origine	1987	1988	1989	Origine	1987	1988	1989	Origine	1987	1988	1989
	%	%	%		%	%		%	%	%		%	%	%	%
Nioro	23	21	14	Nara	39	67	67	Niono	58	55	Gao	43	38	30	
Kolokani	17	18	12	Dilly	9	16	16	Léré	12		Gossi	34	29	25	
Nara	16	18	16	Mauritanie	52	19	11	Macina	15	23	Bilaly-Koira				
Kati	15	12	12	Macina	3	3	6	9a et 6a régions	15	22	Intilit	9	20	27	
Baramba	9	11	11								30 Bourem	10	7	7	
Kita	7	6	11								Autres	4	6	7	
Autres	13	11	24												7

Origine	Marché de Faladié			Marché de Kayes			Marché de Gossi				
	1987	1988	1989	Origine	1987	1988	1989	Origine	1987	1988	1989
	%	%	%		%	%		%	%	%	
Ségou	27	14	Haourore	81	ND	Gossi	56	64			
Dioila	18	12	Kayes	16		Hombori	8	16			
Ianfolia	6	10	Nioro	3		N'Daké	36	20			
Konobougou	16	20				Autres					
Bougouni	15										
Kati	14	13									
Autres	4	11									

Tab. 29 - Mali - Prix moyens à la consommation de certains produits courants (FCFA)

Centre de consommation	Unité	1980	1982	1984	1986	1988	1989
1. BAMAKO	Kg.						
Mil	"			130	100	118	
Mais	"			129	80	95	
Sorgho	"			751	97	102	
Capitaine frais	"	708	854		1133	1207	1352
Silure frais	"				988	724	
Capitaine fumé	"			1792	1691	1706	
Silure fumé	"			1532	1845	1508	
Carpe fraîche	"				749	657	
Lait frais	"		166	252	265	250	
Lait caillé	"		117	189	177	153	
Lait en poudre	454 g.		480	936	647	1012	
Poulet vivant	"	603	830	819	1137	889	
Oeuf de poule	46	61	68	71	71	819	
Viande de bœuf	pièce					67	
avec os	Kg.	500	575	600	688	700	
sans os	"	705	765	755	940	1000	
Viande ovine-caprine	"	705	765	755	940	1000	
2. Ensemble du pays							
Mil-sorgho		42	58,6	104,4	95	69	89
Mais		42,5	56,9	103,2	82	60	75

Sources = DNSI Bulletins mensuel de prix/OMBEVI
 Statistiques OMBEVI
 Statistiques SIM/OPAM

Tab. 28 - Mali - Prix moyens des cuirs et peaux.

	Ansongo	Bougouni	Nara	Nioro	Sikasso	Gao	Ségou	Kayes	Niono	pièce	Moyenne pas	Export
										Kg		
<u>1980</u>	Cuir bovin	1750	300	1375	875	500	2000	250	375	875	925	
	Peau ovine	500	150	500	400	250	500	125	200	325	325	
	Peau caprine	500	150	625	400	250	425	125	200	325	335	500
<u>1982</u>	Cuir bovin	2490	275	1220	500	2470	290	325		1080		
	Peau ovine	530	150	500	205	550	275	208		345		
	Peau caprine	715	145	615	215	488	275	208		380		837
<u>1984</u>	Cuir bovin	1410		495		2170	290	580		990		
	Peau ovine	405		310		490	190	320		345		
	Peau caprine	440		320		435	190	320		340		900
<u>1986</u>	Cuir bovin	1310	750	1500		750	290			920		
	Peau ovine	435	250	690		250	160			360		
	Peau caprine	455	250	690		250	160			360		830
<u>1988</u>	Cuir bovin	3094	750	1248	678	880	850	765		1180		
	Peau ovine	744	250	752	389	405	298	298		450		
	Peau caprine	744	250	752	389	405	298	298		450		
<u>1989</u>	Cuir bovin	2863	750	1075		966	979	815		1240		
	Peau ovine	1018	250	679		405	300	328		495		
	Peau caprine	920	250	679		405	295	328		480		735

Sources = Statistiques OMBEV

Statistiques BCEAO - MALI

1 Pièce de cuir = 5-6 Kg 1 Pièce peau = 500 g.

Tab. 27 - Mali - Prix des animaux destinés aux autres marchés

Unité = 1000 FCFA/tête

	Gossi	Bamako	Kati	Faladié	Niono	Gao	Boussin	Nara	Fatoma	Ségou	Sikasso	Iolo	Nioro	Bilaly-Koira	Kayes	Ansongo
<u>1990</u> Boeufs																
Taureaux																
Vaches					7,5	4,8										
Ovins																
Caprins																
<u>1992</u> Boeufs																
Taureaux																
Vaches																
Ovins																
Caprins																
<u>1994</u> Boeufs																
Taureaux																
Vaches																
Ovins																
Caprins																
<u>1996</u> Boeufs																
Taureaux																
Vaches																
Ovins																
Caprins																
<u>1998</u> Boeufs																
Taureaux																
Vaches																
Ovins																
Caprins																
<u>1999</u> Boeufs																
Taureaux																
Vaches																
Ovins																
Caprins																

Tab. 26 - Mali - Prix moyens des animaux destinés à l'exportation

Unité = 1000 FCFA/tête

	Kati	Sikasso	Niono	Gao	Boussin	Ansongo	Iolo	Ségou
<u>1980</u>								
Boeufs								
Toreaux								
Ovins MA								
Caprins MA								
	87,5	73,5						
<u>1982</u>								
Boeufs								
Toreaux								
Ovins MA								
Caprins MA								
	81,3	76						
<u>1984</u>								
Boeufs								
Toreaux								
Ovins MA								
Caprins MA								
	125	102						
<u>1986</u>								
Boeufs								
Toreaux								
Ovins MA								
Caprins MA								
	93,5	79,5						
<u>1988</u>								
Boeufs								
Toreaux								
Ovins MA								
Caprins MA								
	96							
<u>1989</u>								
Boeufs								
Toreaux								
Ovins MA								
Caprins MA								
	94							
	92							
	19							
	10,5							

Tab. 25 - Mali - Prix moyens des animaux destinés au réélevage

Unité = 1000 FCFA/tête

Tab. 24 - Mali - Prix moyens des animaux destinés à l'abattage

Unité = 1000 FCFA/tête

	Bamako	Kati	Faladie	Niono	Gao	Boussin	Nara	Fatoma	Ségou	Sikasso	Iolo	Nioro	Bilaly-Koira	Kayes	Artsongo
<u>1980</u>															
Boeufs	65,3	64,3	42,6	52,2	28,2	33,8	7	22,3		50,3	41		59,9		
Vaches	43,6	39,9							41,7		26,2		33,4	20,3	
Ovins A	8,1				6,8	6,3					08,0			7	
Caprins A	7,8								4		7,0			6,3	
<u>1982</u>															
Boeufs	69,4	74,7	4,5	61,5	47,5				49	41,5					
Vaches	51,8	56,3		43	38,5	27,6			38,8	37,5					
Ovins A	19,3														
Caprins A	8,8														
<u>1984</u>															
Boeufs	64,4	62,7	47	22	38				19	29					
Vaches	47	48	34,5	14	29	23			30,0	49					
Ovins A	11,5				7				8,0	11					
Caprins A	9,3				5,5	5,5			6,5	6	9,0			7,0	
<u>1986</u>															
Boeufs	91	98,7	90,7	72,5	75,5	54	70,5	89	57	80					
Vaches	64,4	68,7	66,7	54,5	57	48,0	49,5		48	63					
Ovins A	13,4			13,0	14	10,0	10,0		14,0	10	14				
Caprins A	10,5				12,3	7	12	9,3	7	11,3	7				
<u>1988</u>															
Boeufs	102	102	90,5	73	60	80,3	61	103	74	78,8	79				
Vaches	77,4	78	67,5	54,5	45,5	49,5	50,2	50,0	52	70,9	49				
Ovins A	13			12	12	8,8	14,3	10,3	10,8	14					
Caprins A	9,9			10		6,5	11,3	7,3	7,5	9,5	8			8,8	
<u>1989</u>															
Boeufs	104,7	102	94	75,7	64	79	66,5	96	79	85,5	79				
Vaches	79	77	68	60,7	47,5	46	47	42,3	48	72,5	49				
Ovins A	13,4			12,5	11	8,8	12,5			9,8	13,5			49	7,3
Caprins A	6,8		9,2	12,0	9	7,5	11,8			8,5	10,3	8		10,5	8,3

Source = Statistiques OMBEVI

NB = A= Adultes

Tab. 23 - Mali - Poids moyens estimés des carcasses des bovins destinés aux autres marchés.

Unité = Kg/tête

	Faladié	Niono	Boussin	Nara	Ségou	Iolo	Bilaly-Koira	Gossi
<u>1982</u>	Boeufs							
	Taureaux	104	126	129,5	126			
	Vaches	108	117	131	153			
		78,0	101,0	112	95			
<u>1984</u>	Boeufs							
	Taureaux	146	121	126,5	117			
	Vaches	141	129	129	124			
<u>1986</u>	Boeufs							
	Taureaux	157	146	172	126	182	147,5	168,5
	Vaches	161	143,3	143	163	137		
			129,3	132	108	142		
<u>1988</u>	Boeufs							
	Taureaux	142	143,6	152,0	167	152	154	158
	Vaches	130	145,8	139	151,5	138	145	138
		117	131,3	128,0	132	130	130	101
<u>1989</u>	Boeufs							
	Taureaux	147,7	142,7	166	158,5	169	168	136
	Vaches	140,5	146,7	133	141,5	153	156	131
		117	128	128	131	130	130	99

Tab. 22 - Mali - Poids moyens estimés des carcasses des bovins destinés à l'exportation (Kg/tête).

		Kati	Niono	Gao	Boussin	Ségou	Iolo	Ansongo
<u>1982</u>	Boeufs	167	153	170,5	146	153		
	Taureaux	140	140	140	140	140		
<u>1984</u>	Boeufs	175,5	153	142,5	145	142		
	Taureaux	159		136	143	144		
<u>1986</u>	Boeufs			161,5	167	168	213	
	Taureaux			152,5	148	155	198	
<u>1988</u>	Boeufs				193	187	188	
	Taureaux				192,4	186	190	
<u>1989</u>	Boeufs				190	195	196	
	Taureaux		210		193	193	190	

Tab. 21 - Mali - Poids moyens estimés des carcasses des bovins destinés à l'abattage.

Unité = kg / tête

	Bamako	Kati	Faladie	Niono	Gao	Boussin	Nara	Fatoma	Ségou	Sikasso	Iolo	Niora	Bilaly-Koïra	Kayes	Arsongo
<u>1990</u> Boeufs	138,2	135,9		113,3	124,1				94,4					193,2	
Vaches	95,9	94,1		73,1	98,3				184,8					92,2	83,8
<u>1992</u> Boeufs	126,4	141,3		90,7	141,8	122,7			120	126,5					
Vaches	92,4	108,4		109,9	99,6	95,5			98,2	117				159,6	
<u>1994</u> Boeufs	134,7	141,2		114	118,2	106,8			54,3	68,2					155,4
Vaches	104,5	111,2		91,8	81,8	102,4	87,3		99,3	117,8					138,2
<u>1996</u> Boeufs	140,1	150		139,3	138,4	138,5	117,1	137,5		116,5	146,5				
Vaches	102,5	108,5		105,6	126,8	115,9	106,7	98,6		101,0	117,9				160,4
<u>1998</u> Boeufs	148,6	149,5		133,0	135,8	125,6	159,9	125,9	144,5	150,4	147,3	159,2			
Vaches	118,4	106,8		122,5	122,6	98,5	107,1	103,2	102,2	112	132,5	107,9			156,9
<u>1999</u> Boeufs	149,4	147,7		136,5	135,3	125,6	166,3	132,6	163,5	163,3	166,3	167,6			
Vaches	118,9	118,9		107,3	124,6	98,8	114,4	98,6	116,2	140,8	120,3	113	121	105,3	154,1

Tab. 20 - Mali -Structure des ventes de bovins selon les races (en %)

	Bamako	Kati	Niono	Faladie	Gao	Nioro	Gossi	Nara	Tonka	Bilaly/Koira	Keyes
<u>1980</u>											
ZM/ET	45 / 2	37 / 0	37 / 17			12 / 0				95 / 0	
ZP/N'D	39 / 14	46 / 17	46 / 0			88 / 0				5 / 0	
<u>1981</u>											
ZM/ET	36 / 0	30 / 0	9 / 18		30 / 0		14 / 0			91 / 0	
ZP/N'D	51 / 13	60 / 0	73 / 0		70 / 0		0 / 0			9 / 0	
<u>1982</u>											
ZM/ET	38 / 0	27 / 0	4 / 10		32 / 0				75 / 0		1 / 0
ZP/N'D	44 / 18	59 / 14	86 / 0		68 / 0				25 / 0		95 / 4
<u>1983</u>											
ZM/ET	51 / 0	23 / 0	6 / 27		30 / 0				91 / 0	40 / 0	0 / 0
ZP/N'D	43 / 6	59 / 18	67 / 0		70 / 0				9 / 0	60 / 0	96 / 4
<u>1984</u>											
ZM/ET	43 / 0	37 / 0	15 / 32		0 / 26		0 / 82		59 / 0	46 / 0	2 / 0
ZP/N'D	48 / 9	51 / 12	53 / 0		74 / 0		18 / 0		41 / 0	74 / 0	96 / 2
<u>1985</u>											
ZM/ET	43 / 0	37 / 0	15 / 32		0 / 26		0 / 82		78 / 0	26 / 0	
ZP/N'D	48 / 9	51 / 12	53 / 0		74 / 0		18 / 0		22 / 0	74 / 0	
<u>1986</u>											
ZM/ET	40 / 0	22 / 0	14 / 30		17 /	0 / 29	14 / 0	0 / 76	66 / 0	46 / 0	0 / 18
ZP/N'D	45 / 15	57 / 21	56 / 0	54 / 29	71 / 0	86 / 0	24 / 0	34 / 0	34 / 0	54 / 0	82 / 0
<u>1987</u>											
ZM/ET	35 / 40	15 / 0	13 / 28		10 / 0	0 / 25			75 / 0		0 / 25
ZP/N'D	0 / 25	61 / 24	59 / 0	67 / 23	75 / 0				25 / 0		75 / 0
<u>1988</u>											
ZM/ET	36 / 0	10 / 0	14 / 32		8 / 0	0 / 27		0 / 100	71 / 0		0 / 0
ZP/N'D	39 / 25	68 / 22	54 / 0	70 / 22	73 / 0			0 / 0	29 / 0		

Source: Statistique OMBEV

Races = ZM = Zébu Maure ZT = Zébu Touareg ZP = Zébu Peulh N'D = NDama

Tab. 19 - Mali : Destination des caprins vendus sur les marchés (en %)

		Marchés hebdomadaires										Marchés quotidiens			
		Cossi	Ansongo	Bara	Bilaby-Koïta	Bougouni	Boussin	Fatoma	Nara	Niono	Ségou	Sikasso	Iolo	Bamako	Cao
1980	Abattage/Réélevage	48 / 40				64 / 26	0 / 10	10 / 87	49 / 12	55 / 24	79 / 21		96 / 4	62 / 19	87 / 13
	Export/Autres	0 / 12				0 / 3	0 / 38	0 / 3	0 / 21	0 / 0	0 / 0		0 / 0	0 / 19	0 / 0
1981	Abattage/Réélevage	50 / 38				60 / 27	0 / 13	29 / 23	0 / 58	15 / 76	22 / 22	36 / 23	89 / 11	97 / 3	61 / 15
	Export/Autres	0 / 12				0 / 9	0 / 56	0 / 9	0 / 41	0 / 0	0 / 0		0 / 0	0 / 24	
1982	Abattage/Réélevage	40 / 38				61 / 30	2 / 7	34 / 19	8 / 39	16 / 84	19 / 19	39 / 22	90 / 0	74 / 0	59 / 17
	Export/Autres	1 / 21				0 / 0	0 / 62	0 / 0	8 / 31	8 / 31	0 / 10		0 / 26	6 / 18	
1983	Abattage/Réélevage							14 / 86	14 / 18	43 / 17	95 / 0		70 / 2	56 / 27	
	Export/Autres	52 / 36	0 / 12			0 / 0	0 / 68	0 / 0	0 / 68	5 / 35	5 / 0		0 / 28	5 / 12	
1984	Abattage/Réélevage	12 / 28	40 / 39			38 / 14	9 / 39	11 / 86	0 / 3	15 / 22	49 / 15	100 / 0		60 / 4	65 / 23
	Export/Autres	4 / 56	0 / 21			0 / 3	0 / 63	0 / 3	0 / 63	7 / 29	0 / 0		0 / 36	2 / 10	
1985	Abattage/Réélevage	15 / 68				36 / 15	8 / 41	30 / 10	22 / 14	54 / 10	20 / 28	54 / 15	94 / 6	63 / 2	64 / 28
	Export/Autres	0 / 17				0 / 36	0 / 36	0 / 36	0 / 36	0 / 52	6 / 25	0 / 0	0 / 35	0 / 8	
1986	Abattage/Réélevage	11 / 35	25 / 42			30 / 25	0 / 38	57 / 35	7 / 44	52 / 10	39 / 11	19 / 29	64 / 12	100 / 0	24 / 9
	Export/Autres	0 / 54	0 / 28			0 / 8	0 / 8	0 / 8	0 / 8	0 / 50	0 / 50	0 / 52	5 / 19	0 / 0	4 / 63
1987	Abattage/Réélevage	39 / 39				37 / 27	0 / 36	56 / 38	8 / 40	52 / 11	30 / 9	20 / 26	68 / 9	100 / 0	24 / 9
	Export/Autres	0 / 22				0 / 6	0 / 6	0 / 6	22 / 0	0 / 61	0 / 61	0 / 54	6 / 17	0 / 0	8 / 65
1988	Abattage/Réélevage	35 / 40	34 / 37			22 / 37	0 / 41	34 / 31	0 / 35	58 / 37	28 / 18	32 / 17	17 / 30	60 / 10	19 / 17
	Export/Autres	0 / 25	0 / 29			0 / 5	0 / 5	0 / 5	0 / 5	0 / 51	0 / 51	0 / 53	7 / 23	0 / 0	7 / 57
1989	Abattage/Réélevage	35 / 42	26 / 26			18 / 27	2 / 53	38 / 31	3 / 28	56 / 37	24 / 20	36 / 16	16 / 28	52 / 12	100 / 0
	Export/Autres	0 / 23	0 / 48			0 / 7	0 / 7	0 / 7	0 / 7	0 / 48	0 / 48	0 / 56	9 / 27	0 / 0	11 / 63

Tab. 18 - Mali - Destination des ovins vendus sur les marchés (en %)

	Ansongo	Bara	Bilabé-Koira	Bougouni	Boussin	Fatoma	Gossi	Nava	Niono	Ségou	Sikasso	Yolo	Marchés hebdomadaires	Marchés quotidiens		
														Nioro	Gao	Bamako
<u>1980</u>	Abattage/Réélevage	24 / 20			62 / 25				7 / 55	28 / 17	29 / 36		88 / 12	58 / 13	71 / 20	
	Export/Autres	0 / 56			0 / 13				0 / 38	0 / 55	0 / 35		0 / 0	0 / 27	0 / 8	
<u>1981</u>	Abattage/Réélevage	21 / 18			58 / 30	17 / 25			8 / 55	13 / 27	20 / 26	19 / 81		59 / 8	41 / 14	
	Export/Autres	0 / 61			0 / 12	0 / 58			0 / 37	0 / 60	0 / 54		0 / 0	0 / 33	0 / 45	
<u>1982</u>	Abattage/Réélevage	26 / 28			60 / 31	23 / 21			9 / 51	18 / 25	25 / 23	67 / 17		61 / 3	52 / 16	
	Export/Autres	1 / 45			0 / 9	13 / 43			0 / 40	0 / 57	13 / 39	0 / 16		0 / 36	15 / 17	
<u>1983</u>	Abattage/Réélevage	39 / 22			27 / 15				8 / 51	11 / 23	28 / 20	96 / 0		59 / 4	52 / 21	
	Export/Autres	0 / 39			9 / 49				0 / 41	0 / 66	8 / 44		0 / 2	1 / 36	16 / 11	
<u>1984</u>	Abattage/Réélevage	34 / 23			27 / 17				6 / 47	10 / 30	32 / 22	100 / 0		46 / 6	54 / 22	
	Export/Autres	0 / 43			12 / 44				0 / 47	0 / 60	11 / 35		0 / 0	1 / 37	14 / 10	
<u>1985</u>	Abattage/Réélevage	23 / 43			26 / 19	54 / 10			19 / 27	14 / 32	37 / 25	91 / 9		53 / 6	45 / 29	
	Export/Autres	0 / 34			8 / 47	23 / 19			0 / 54	5 / 49	6 / 32		0 / 0	0 / 41	16 / 10	
<u>1986</u>	Abattage/Réélevage	31 / 34			56 / 35	30 / 19	52 / 10	6 / 28	15 / 9	15 / 36	37 / 26	100 / 0	17 / 15	64 / 2	29 / 36	37 / 22
	Export/Autres	0 / 35			0 / 9	6 / 45	27 / 11	0 / 66	0 / 76	0 / 49	6 / 31		0 / 0	2 / 66	0 / 34	0 / 41
<u>1987</u>	Abattage/Réélevage	25 / 36			56 / 38	30 / 20	51 / 11		9 / 13	14 / 32	38 / 24	100 / 0	11 / 12	61 / 3	27 / 30	
	Export/Autres	0 / 39			0 / 6	5 / 45	23 / 15		0 / 78	0 / 54	5 / 33		0 / 0	3 / 74	0 / 36	22 / 21
<u>1988</u>	Abattage/Réélevage	13 / 37	20 / 32	27 / 28	54 / 40	19 / 19	23 / 19	6 / 9	16 / 21	10 / 35	36 / 22	100 / 0	10 / 16	68 / 4	28 / 28	72 / 1
	Export/Autres	0 / 50	0 / 48	0 / 45	0 / 6	6 / 56	28 / 20	0 / 85	0 / 63	0 / 55	8 / 34		0 / 0	3 / 71	0 / 28	0 / 44
<u>1989</u>	Abattage/Réélevage	3 / 38	3 / 39	24 / 32	58 / 35	15 / 18		5 / 11	20 / 19	12 / 31	34 / 20	100 / 0	9 / 13	74 / 4	24 / 35	89 / 11
	Export/Autres	0 / 59	0 / 58	9 / 35	0 / 7	10 / 57		0 / 84	0 / 61	0 / 57	8 / 38		0 / 0	5 / 73	2 / 20	10 / 31

Tab. 17 - Mali - Destination des bovins vendus (en %)

		Ansongo	Bilaby-Koira	Boussin	Fatoma	Gossi	Kati	Mara	Niono	Ségou	Sikasso	Yolo	Bamako	Faladié	Gao	Nioro	Kayes
<u>1980</u>	Abattage/Réellevage	7 / 48						89 / 2	4 / 8	7 / 13	46 / 32				51 / 20	72 / 15	100 / 0
	Export/Autres	0 / 45						0 / 9	0 / 88	0 / 80	0 / 22				0 / 21	0 / 13	0 / 0
<u>1981</u>	Abattage/Réellevage	10 / 57		20 / 21	18 / 6	77 / 2	5 / 8	5 / 15	30 / 26								
	Export/Autres	13 / 20		16 / 43	1 / 75	21 / 0	0 / 87	5 / 75	12 / 32								
<u>1982</u>	Abattage/Réellevage	6 / 68		25 / 18	79 / 1	4 / 8	5 / 13	33 / 29	100 / 0								
	Export/Autres	6 / 20		15 / 42	19 / 1	0 / 88	6 / 76	15 / 23	0 / 0								
<u>1983</u>	Abattage/Réellevage	9 / 70		22 / 13													
	Export/Autres	4 / 17		13 / 52				12 / 0	0 / 79	3 / 77	10 / 36	3 / 9					
<u>1984</u>	Abattage/Réellevage	12 / 68		30 / 15	39 / 11	2 / 11	85 / 2	6 / 29	3 / 15	41 / 22	100 / 0						
	Export/Autres	6 / 14		12 / 43	29 / 21	18 / 70	13 / 0	0 / 65	2 / 80	12 / 25	0 / 0						
<u>1985</u>	Abattage/Réellevage																
	Export/Autres																
<u>1986</u>	Abattage/Réellevage																
	Export/Autres																
<u>1987</u>	Abattage/Réellevage	30 / 58		27 / 33	35 / 12	52 / 11	0 / 14	97 / 2	12 / 24	5 / 24	50 / 19	100 / 0	18 / 6	99 / 1	59 / 4	89 / 9	100 / 0
	Export/Autres	0 / 12		0 / 40	11 / 42	26 / 11	0 / 86	0 / 1	0 / 64	0 / 71	7 / 24	0 / 0	25 / 53	0 / 0	0 / 37	21 / 6	0 / 2
<u>1988</u>	Abattage/Réellevage	0 / 97		30 / 29	36 / 11	52 / 11	0 / 0	98 / 2	15 / 23	4 / 23	46 / 15	100 / 0	13 / 8	98 / 2	58 / 1	45 / 20	100 / 0
	Export/Autres	0 / 2		0 / 41	11 / 42	20 / 17			0 / 62	0 / 73	12 / 27	0 / 0	18 / 61	0 / 0	0 / 41	19 / 16	0 / 0
<u>1989</u>	Abattage/Réellevage	17 / 83		33 / 21	29 / 16	46 / 13	1 / 3	97 / 3	15 / 32	4 / 25	42 / 18	100 / 0	15 / 11	99 / 1	61 / 2	43 / 15	58 / 8
	Export/Autres	0 / 0		0 / 45	10 / 45	24 / 17	0 / 96	0 / 0	0 / 53	0 / 71	15 / 25	0 / 0	25 / 49	0 / 0	0 / 37	0 / 42	0 / 34
<u>1990</u>	Abattage/Réellevage	31 / 32		35 / 21	21 / 16	2 / 8	96 / 4	14 / 21	5 / 21	38 / 18	96 / 4	14 / 13	99 / 1	55 / 2	50 / 20	69 / 16	
	Export/Autres	0 / 37		12 / 32	13 / 50											7 / 23	0 / 15

Tab. 16 - Mali - Volume des transactions de bétail sur les marchés et leur répartition

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
1. Capacité des marchés										
<i>Bovins</i>										
Présentés	371540	375076	331812	283160	358956	359320	401708	366740	420884	347336
Taux de vente (%)	57,3	59	66,3	66,1	64,9	67,5	61	69	62	65
Disponibles										
%	42,7	41	37,1	33,9	35,1	32,1	39	31	38	35
Effectifs	158647	153781	123102	95991	125933	116779	156666	113689	159935	121567
<i>Ovins-Caprins</i>										
Présentés	473928	500032	631280	647972	747240	672516	698528	693732	882992	990860
Taux de vente (%)	53,3	55,6	62,7	66,9	66	65,5	63	67,5	62	62,5
Disponibles										
%	46,7	44,4	37,3	33,1	34	34,5	37	32,5	38	37,5
Effectifs	221324	222014	234567	214478	254061	232018	258455	225462	335536	371572
2 Principales destinations des animaux vendus										
<i>Abattages</i>										
Bovins	52,5	33,4	49,4	49,4	48,0	48,0	51,1	49,6	44,0	44,6
Ovins	42,5	28,4	37,8	40,0	38,6	40,2	37,6	37,2	32,0	31,3
Caprins	61,1	47,8	48,0	47,6	43,3	47,8	37,6	49,0	45,8	41,9
<i>Réellevage</i>										
Bovins	13,4	15,8	14,6	14,7	15,3	14,4	15,3	15,6	16,7	14,0
Ovins	25,7	31,6	34,0	19,8	22,1	21,6	23,5	20,8	18,9	20,4
Caprins	27,4	26,5	25,5	24,9	25,7	22,9	19,6	14,3	21,6	19,4
<i>Exportations</i>										
Bovins	12,1	10,8	8,6	7,3	8,6	8,5	5,5	5,7	4,9	4,7
Ovins	*	*	4,7	4,2	4,8	6,4	3,4	4,8	2,8	2,9
Caprins	*	*	2,8	2,6	2,5	4,0	3,0	4,5	1,5	2,5
<i>Autres marchés</i>										
Bovins	22,0	40,0	27,4	28,6	28,1	29,1	28,1	29,1	34,4	36,7
Ovins	31,8	40,0	33,5	36,0	34,5	31,8	35,5	37,2	46,3	45,4
Caprins	11,5	25,7	23,7	24,9	28,5	25,3	39,8	32,2	31,1	36,2

Tab. 15 - Mali - Marchés contrôlés de caprine: Effectifs présents et taux de vente par jour

	Ansongo	Bilabyl-Kolra	Bougouni	Boussin	Fatoma	Gossi	Nara	Nioro	Ségou	Sikasso	Tonka	Yolo	Bara	Bamako	Gao	Nioro
<u>1980</u>	112		30 69,0				370 69,0	288 64,0	218 68,0	7 25,0				363 39,0	48 63,0	10 38,0
Présentés																
Vendus (%)	64,0															
<u>1981</u>	135		29 70,0	255 57,0	216 32,0	257 79,0	381 46,0	174 35,0	35 64,0					334 37,0	74 67,0	
Présentés																
Vendus (%)	58,0															
<u>1982</u>	157		41 70,0	349 77,0	353 62,0	225 79,0	246 62,0	395 83,0	189 77,0	30 77,0				429 36,0	107 58,0	
Présentés																
Vendus (%)	60,0															
<u>1983</u>	171			321			207	445	200	46	152			482	115	
Présentés																
Vendus (%)	57,0															
<u>1984</u>	177			298		255	450	237	487	217	35	138			536	57
Présentés																
Vendus (%)	64,0			86,0		36,0	50,0	83,0	56,0	84,0	78,0	59,0				
<u>1985</u>	177			339		188	156	329	437	226	35	95			490	99
Présentés																
Vendus (%)	64,0			83,0		62,0	46,0	70,0	56,0	81,0	81,0	65,0				
<u>1986</u>	152		230 74,0	54 65,0	276 86,0	182 64,0	237 43,0	193 67,0	367 59,0	155 90,0	19 71,0	90 56,0	275 87,0		440	86
Présentés																
Vendus (%)	53,0															
<u>1987</u>	155		286 80,0	56 70,0	271 85,0	136 61,0	250 63,0	250 63,0	370 54,0	161 82,0	20 66,0	263 66,0	263 89,0	459 46,0	133 46,0	25
Présentés																
Vendus (%)	61,0															
<u>1988</u>	211		298 78,0	66 65,0	251 83,0	122 62,0	221 29,0	221 55,0	491 58,0	131 78,0	34 54,0	231 54,0	150 87,0	543 69,0	174 40,0	17
Présentés																
Vendus (%)	63,0															
<u>1989</u>	315		585 80,0	82 58,0	251 86,0	93 61,0	309 23,0	240 61,0	454 65,0	153 78,0	14 56,0	242 56,0	211 89,0	594 64,0	165 32,0	14
Présentés																
Vendus (%)	63,0															

Tab. 14 - Mali - Marchés contrôlés d'ovire: Effectifs présentés et taux de vente par jour

		Marchés hebdomadaires												Marchés quotidiens			
		Bara	Ansongo	Bilaby-Kolra	Bougouni	Boussin	Fatoma	Gossi	Mara	Miono	Gégon	Sikasso	Tonka	Yolo	Bamako	Gao	Nioro
1980	Présentés Vendus (%)	178 65,0		30 72,0				416 65,0	185 58,0	225 48,0	41 34,0			475 29,0	94 60,0	12 31,0	
1981	Présentés Vendus (%)	201 64,0		34 73,0	263 47,0	237 59,0	389 76,0	213 51,0	69 48,0					450 22,0	61 62,0		
1982	Présentés Vendus (%)	185 60,0		41 76,0	395 71,0	627 60,0	307 37,0	463 77,0	317 61,0	255 68,0	81 62,0			473 23,0	104 59,0		
1983	Présentés Vendus (%)	215 51,0		*	364 82,0			430 70,0	430 53,0	260 78,0	117 69,0	206 60,0		539 33,0	135 33,0	71,0	
1984	Présentés Vendus (%)	233 58,0	*	*	340 77,0	681 65,0	666 49,0	480 77,0	473 60,0	288 69,0	94 81,0	190 57,0		584 42,0	56 76,0		
1985	Présentés Vendus (%)	*	*	*	340 77,0	681 65,0	666 49,0	480 77,0	473 60,0	288 69,0	94 81,0	190 57,0		584 42,0	56 76,0		
1986	Présentés Vendus (%)	79 44,0	191 72,0	53 72,0	257 71,0	311 67,0	285 50,0	315 67,0	723 66,0	366 61,0	292 65,0	78 79,0	122 59,0	499 57,0	122 38,0	84,0	
1987	Présentés Vendus (%)	NC 56,0	107 78,0	245 74,0	62 63,0	271 65,0	254 57,0	NC 68,0	303 63,0	219 66,0	42 81,0	126 71,0	223 57,0	600 72,0	102 29,0	80,0	
1988	Présentés Vendus (%)	100 68,0	144 59,0	243 77,0	73 68,0	256 73,0	242 64,0	303 42,0	420 56,0	256 57,0	33 51,0	NC 73,0	262 74,0	641 31,0	93 84,0	NC	
1989	Présentés Vendus (%)	272 53,0		410 65,0	99 78,0	274 66,0	175 78,0	297 66,0	402 46,0	425 57,0	230 52,0	60 48,0	251 51,0	830 78,0	126 23,0	81,0	
													246 52,0	1013 51,0	110 23,0	15 80,0	
													246 52,0	1013 51,0	110 80,0	15 49,0	

Source: Statistiques OMBEV

N.B. NC = Marchés non-contrôlés

Tab. 13 - Mali - Marchés contrôlés de bovins: Effectifs présents et taux de vente par jour

		Marchés hebdomadaires										Marchés quotidiens					
		Ansongo	Kati	Nara	Niono	Ségou	Boussin	Gossi	Sikasso	Fatoma	Tonka	Yolo/B.K.	Bamako	Faladié	Gao	Kayes	Nioro
<u>1980</u>	Présentés Vendus (%)	123 66,0	1029 68,0	546 79,0	524 64,0	72 56,0	*	*	*	*	*	*	560 37,0	*	27 57,0	24 75,0	82 14,0
<u>1981</u>	Présentés Vendus (%)	137 61,0	1308 77,0	597 79,0	561 61,0	59 59,0	275 38,0	736 47,0	89 48,0	*	*	378 41,0	*	87 71,0	28 68,0	*	*
<u>1982</u>	Présentés Vendus (%)	106 64,0	980 77,0	424 80,0	518 82,0	63 59,0	540 59,0	1021 61,0	133 80,0	517 58,0	*	222 59,0	*	56 54,0	19 63,0	*	*
<u>1983</u>	Présentés Vendus (%)	180 51,0	883 63,0	377 78,0	447 68,0	81 64,0	564 71,0	*	154 81,0	*	172 50,0	*	228 70,0	*	82 66,0	16 66,0	*
<u>1984</u>	Présentés Vendus (%)	124 56,0	1095 67,0	412 82,0	540 70,0	89 59,0	428 68,0	553 56,0	153 76,0	480 57,0	229 52,0	*	343 45,0	*	40 57,0	17 77,0	*
<u>1985</u>	Présentés Vendus (%)	*	1145 69,0	424 76,0	605 71,0	111 53,0	368 62,0	145 50,0	102 82,0	450 70,0	186 67,0	*	401 60,0	*	53 72,0	28 79,0	*
<u>1986</u>	Présentés Vendus (%)	12 74,0	990 66,0	376 72,0	280 81,0	99 58,0	342 62,0	102 49,0	53 80,0	245 69,0	86 62,0	332/52 73/61	375 65,0	187 78,0	62 70,0	24 83,0	39 17,0
<u>1987</u>	Présentés Vendus (%)	6 59,0	750 73,0	277 65,0	295 74,0	104 60,0	342 63,0	*	84 66,0	194 67,0	*	323/60 65,0/60,0	421 49,0	178 71,0	47 74,0	21 75,0	*
<u>1988</u>	Présentés Vendus (%)	11 49,0	724 80,0	297 63,0	560 79,0	110 54,0	328 59,0	92 49,0	66 61,0	187 63,0	*	310/95 69/62	414 47,0	222 71,0	58 74,0	74 72,0	*
<u>1989</u>	Présentés Vendus (%)	15 47,0	696 89,0	335 57,0	495 78,0	150 60,0	329 67,0	102 39,0	35 65,0	251 68,0	86 62,0	363/177 69,0/67,0	214 66,0	200 74,0	51 71,0	24 83,0	74 53,0

Tab. 12 - Mali - Répertoire et classification des marchés à bétail

Région	Nombre de marchés repertoriés				Nombre de marchés contrôlés en 1989				
	Total	Niveau Arrondissement	donc	Niveau inter-régional	Total	Arrondissement	Niveau local	Niveau régional	Niveau inter-régional
			Niveau local	Niveau régional					
Kayes	22	12	7	2	1	3	-	2	-
Koulikoro	48	19	21	-	8	3	-	1	-
Sikasso	20	3	7	6	4	3	-	1	2
Ségou	59	29	24	2	4	4	-	1	-
Mopti	113	62	36	6	9	1	-	-	3
Tombouctou	33	15	12	3	3	1	-	-	1
Gao	32	22	9	1	-	3	-	2	-
Bamako District	7	-	-	-	7	4	-	-	4
Total	334	162	116	20	36	22	7	3	12

Source: OMBEVI - Mars 1990

Tab. 11 - Mali - Exploitation du cheptel bovin et ovin-caprin

		1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
1. Effectifs		5850000	6396000	6663000	5676000	4899000	4344000	4475000	4589000	4703000	4826000
Bovins		11747000	12383000	12437000	11244000	10382000	9847000	10340000	10529000	11055000	11542000
Ovins-caprins											
2. Estimations											
<i>Abattements nationaux</i>											
Bovins		377604	309880	395257	490140	346230	578787	468696	470000	495000	651000
Ovins-caprins		2195631	2846980	1346497	3395400	3349470	2942827	2361233	2772000	3100000	3886000
<i>Exportations</i>											
Bovins		196458	202515	219129	73779	422898	241368	207231	211482	140796	169041
Ovins-caprins		469818	402030	468129	162645	1487772	444270	398472	441651	322446	370320
<i>Total</i>		574062	512395	612386	563919	769128	820155	675927	681482	817446	820041
Bovins	%	9,8	8,0	9,1	9,9	15,7	18,8	15,1	14,8	17,3	16,9
Ovins-caprins	%	2665449	3249010	1814626	3558045	4837242	3387097	2759705	3213651	3422446	4256320
		22,6	26,2	14,5	31,6	45,5	34,3	26,6	30,5	30,9	36,9

Tab. 10 - Estimation de la consommation de viande
Unité = kg/habitant

Source	Milieu		Moyenne
	Urbain	Rural	
1. <u>OMBEVI</u> * (1976)			
Viande bovine	18	4,2	6,96
Viande ovine-caprine	5,9	8	7,58
<u>Total</u>	23,9	12,2	14,54
2. DNE (Moyenne)	-	-	16-17
3. <u>Banque mondiale</u> (1979)	-	-	20-23

N.B. - * Résultats d'enquêtes de consommation
- Population: 20% d'urbains et 80% de ruraux

Tab. 9 - Mali - Poids moyens des carcasses des animaux abattus (kg/tête)

Année	Abattoir MOPTI			Abattoir BAMAKO			Abattoir KAYES			Abattoir SIKASSO			Abattoir SEGOU		
	Bovin	Ovin	Caprin	Bovin	Ovin	Caprin	Bovin	Ovin	Caprin	Bovin	Ovin	Caprin	Bovin	Ovin	Caprin
1980															
1981	113	13	11	140,7	12,7	13	132	13	13						
1982	108	14	13	142,5	13,5	13,9									
1983	87,4	12,3	11,5	129,9	13,9	14,7	146,9	14,9	14,9						
1984	101,1	11,4	11,6	121,6	12,1	11,9	153,3	15,1	15,1						
1985	91,5	12,8	12,3	102,6	9,4	10,1	143,6	16,8	13,1						
1986	116	13,7	13,5	101,9	9,5	9,6	146,1	15,3	12,2						
1987	124,4	13	13,2	101,9	9,5	9,5	150,2	12,5	12,2	105,1	12,8	11,6	109,4	11,1	11,1
1988	105,6	14,2	13,8	105,9	10,1	9,9	142,4	13,2	11,3	110,7	12,3	11,6	106,2	10,2	10,2
1989	114,8	15,6	13,9	125,3	12,4	12,3	164,5	15,7	12,9	113,4	12,7	12,5	109,4	11,1	11,1
1990										115,9	13,2	13,2	114,7	11,2	11,2

Tab. 8 - Mali - Principaux pays d'importation de produits d'élevage

	1989			1990		
	Quantité (tonnes)	Valeur (millions FCFA)	%	Quantité (tonnes)	Valeur (millions FCFA)	%
1. Lait et produits laitiers						
France	1120,8	592,08	47,2	1116,4	474,13	43,8
RFA	301,6	417,17	12,7	153,4	147,23	6,0
Sénégal	125,3	121,99	5,3	254,5	28,87	10,0
Espagne	196,5	281,78	8,2	103,9	49,70	4,0
Tchécoslovaquie	199,9	164,99	8,5	91,4	52,30	3,7
Autres pays (26/32)	431,1	410,33	18,1	827,0	512,43	32,5
Total	2375,2	1988,34	70,7	2546,6	1264,66	49,1
2. Poissons séchés, fumés ou en saumure						
France	11,5	12,79	38,4	6,0	111,91	58,8
Italie	3,1	69,47	10,4	1,5	24,88	14,7
Danemark	7,1	56,56	23,7	0,7	11,28	6,9
Belgique - Luxembourg	1,0	21,70	2,3	1,3	20,96	12,8
USA	1,3	41,55	4,4	0,3	9,44	2,9
Autres pays (6/1)	6,0	90,37	20,0	0,4	2,98	3,9
Total	30,0	292,44	0,8	10,2	181,45	0,2
3. Viandes et abats comestibles						
3.1 De bovins, ovins-caprins, asins ou équins						
Italie	604,5	228,91	90,4	-	-	-
Togo	20,1	10,03	3,0	-	-	-
Pologne	17,9	2,00	2,7	-	-	-
Sénégal	13,4	7,77	2,0	-	-	-
RCI	10,8	4,40	1,6	-	-	-
Autres pays (2)	2,2	0,13	0,3	-	-	-
Total	668,9	253,24	20,0	-	-	-
3.2 De volailles						
Italie	226,3	27,20	84,7	2309,30	721,21	91,3
France	23,4	0,53	8,8	0,20	58,27	7,3
Maroc	14,6	0,89	5,5	0,03	4,48	0,6
Autres pays (3/2)	2,6	6,57	1,0	187,37	6,21	0,8
Total	266,9	35,19	8,0	2496,90	790,17	49,8
3.3 Lards et graisses de porcs et de volailles (France)						
	12,6	4,2	0,4	42,8	6,72	0,8
3.4 Autres viandes comestibles						
USA	2,1	1,6	45,7	-	-	-
France	1,5	0,2	32,6	0,60	0,08	17,9
Hong-Kong	0,7	0,3	15,2	-	-	-
Autres pays	0,3	0,2	6,5	2,75	1,40	82,1
Total	4,6	2,3	0,1	3,35	1,48	0,1
3.5 TOTAL	3358,2	2575,71	100,0	5099,85	2244,48	100,0

Tab. 7 - Mali - Importations contrôlées de produits d'élevage

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
1. Lait et produits laitiers											
Quantité (tonnes)				3800	3200	3400	4100	5090	4800	2375,2	2546,8
Valeurs (millions CFA)	110	1300	1200	1600	1800	2300	2800	2700	1988,3	1264,6	
Prix FCFA/kg			315	500	525	525	550	560	840,0	495,0	
2. Viandes et abats comestibles											
Quantité (tonnes)											
Valeurs (millions CFA)											
Prix FCFA/kg											
3. Poissons											
Quantité (tonnes)											
Valeurs (millions CFA)											
Prix FCFA/kg											
4. Total valeur %	1100	1300	1200	1600	1800	2300	2800	2700	2575500	2244300	
5. Total Importations (Millions FCFA)	1,1	1,1	1,0	1,0	1,2	1,2	1,2	1,2			
	93400	109400	113800	145000	148400	188600*	146400*	145000*			

N.B.: * = Estimations

Sources: - BCEA-MAILI

- Bilan d'exécution du Plan 1981-1985

- Statistiques DND

Tab. 6 - Mali - Exportations de bétail, cuirs et peaux et viande

	1960	1970	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
1. Exportations contrôlées (têtes)												
Bovins	38237	81718	65486	67505	73043	24593	140966	80456	69077	70494	46932	56347
Ovins-Caprins	82381	107321	156606	134010	156043	54215	495924	148090	132824	147217	107482	123440
Viandes												
Poissons												
Cuir et peaux												
2. Exportations estimées (têtes)												
Bovins												
Ovins-Caprins												
3. Valeurs d'exportations (Milliards de FCFA) estimées												
Bétail	12,55	13,95	17,1	21,3	24,7	20,8	17,9	20,9	22,1	22,1	22,1	22,3
Poissons	0,5	0,65	0,7	1,5	0,7	0,7	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9
Cuir et peaux	0,3	0,5	0,6	0,7	0,7	0,6	0,5	1,5	1,5	1,7	1,7	1,9
Total	13,35	15,1	18,4	23,5	26,1	22,1	19,3	23,2	23,2	24,7	24,7	25,1
% sur les exportations totales	30,8	36,0	38,4	37,3	31,1	28,6	25,7	30,1	30,1	33,2	33,2	29,1
Part export = Coton (%)	50,2	40,8	38,8	44,6	51,1	46,1	34,0	44,9	44,9	41,2	41,2	52,4

N.B.: Les exportations contrôlées de bétail surprie sont estimées à 1/3 des exportations totales

Sources: - Statistiques OMBEV
 - Statistiques BCEAO - Mali

Tab. 5 - Mali - Exportations de bétail, cuirs et peaux

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
3. <u>Equins</u> RCI, Niger, Guinée, Sénégal			10					11	5	3
4. <u>Camelins</u> Niger, Algérie			42		95		3083	4272	160	96
5. <u>Oiseaux</u> RCI Afrique-Europe- USA, etc.			64561				139667			
6. <u>Volaille</u>	RCI						8939	196400	19820	
7. <u>Cuir de bovins</u> (tonnes)			190	807,09	871	782			919,32	2038,13
	CEE		140						1401,52	695,90
	Ghana		50							
	Chine		-							
8. <u>Peaux ovines-caprins</u>			46	264,88	233	216				
	CEE		46							
	Ghana		-							
	Chine		-							
9. <u>Peaux de reptiles</u>			5,26	4,06	7,45				6,95	19,40
	CEE		-							
	Ghana		-							
	Chine		-							
	Autres		1,2							
10. <u>Cuir et peaux</u>			241,26	1079,42	1104	298	1338,28	2232,70	1383,21	1661,77
	CEE								361,14	770,80
	Chine								943,07	889,02
	Autres								79,00	1,95

Tab. 4 - Mali - Exportations contrôlées de bétail, cuirs et peaux

		1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
1.	Bovins	65486	67505	73043	24593	140966	80456	69077	70494	46932	56347
	Kayes	121	27						126	359	329
	Koulikors	99		2365				3578	4128	5432	1479
	Bgmako	13797		26741				16170	16110	5634	13718
	Sikasso	9511		9663				10381	11065	11278	10866
	Ségou	18500		21204				26969	26675	15065	22179
	Mopti	22891		9587				11979	12375	9164	7776
	Gaco	567		3456							
	Tombouctou	-							15	-	
	Côte d'Ivoire										
	Libéria	57446	55053	61092	20658	97357	68820	66494	61341	46415	56018
	Niger	7352	10760	8458	-	13507	11239	2583	9012	157	-
	Burkina Faso	411	1119	862	1476	-			15	-	
	Algérie	97	18	-		2700					
	Sénégal	59	-	1654	-	-					
	Autres	121	555	27	-	-			126	360	329
2.	Ovins-Caprins	156609	134010	156095	54215	495294	148090	132824	147217	107482	123440
	Kayes	1521	150	1281				105	1200	720	2129
	Koulikors	-						6350	9389	7216	2197
	Bgmako	34325		41290				3900	19637	3475	29700
	Sikasso	7167		9265				7976	11946	11252	14457
	Ségou	45577		18237				60993	50096	46009	38035
	Mopti	64375		70807				45110	46619	35733	34117
	Gaco	3644		15065				8270	8089	3077	2685
	Tombouctou	-		-				120	241	-	120
	Côte d'Ivoire	148204	127084	137503	48794	115209	133587	124149	136907	103324	109452
	Libéria	3175	3087	-		6700	3174	300	697	86	-
	Niger	982	2193	-		2710	-	-	241	-	
	Burkina Faso	64	100	-		25000	-	-			
	Algérie	2598	-	12466	-	-		8270	8089	3077	2661
	Sénégal	1577	1546	299	-	24000	-	105	1254	995	11241
	Guinée-Conakry	6	-	-		-		-	29	-	89
	Autres	3	-	5775	2711	325000	11329	-	-	-	44

Tab. 3 - Mali - Abattages nationaux

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989
1. Abattages contrôlés										
Bovins	114448	129660	126073	137368	187665	196209	158888	146606	145411	136847
Ovins-Caprins	292019	292936	314512	334007	360556	391396	314044	3765627	378023	355333
Porcins	656	324	574	550	916	848	925	1020	974	990
Camelins	179	1118	311	390	649	2227	1526	518	389	353
2. Abattages estimés										
Bovins	337604	309880	393257	490140	346230	578787	468696	470000	495000	651000
Ovins-Caprins	2195631	2746980	1346497	3395400	3349470	2942827	2361233	2772000	3100000	ND
3. Poids moyens/carcasse(kg/tête)										
Bovins	123,1	126,8	117,6	121,1	110,0	112,6	126,3	118,2	124,4	126,5
Ovins-Caprins	ND	12,3	13,6	13,4	12,4	12,4	12,3	11,8	11,8	12,5
4. Production de viande (en tonnes)										
Bovins	41559,0	39292,2	46247,0	59355,9	38085,3	65171,4	59196,3	55554,0	61578	82351,5
Ovins-Caprins	36987,5	35017,8	18312,0	45498,3	41533,4	36491,0	29043,1	32709,6	36580,0	48587,4
Autres animaux et abats blancs (2%)	7854,6	1486,2	1291,1	10485,4	7961,8	10166,2	8823,9	8826,3	9815,8	13093,8
TOTAL	86401,1	75796,2	65850,0	115339,6	87580,5	111828,0	97063,6	97089,9	107973,8	144032,9

N.B. = ESTIMATION DES ABATTAGES

- Bovins = abattages contrôlés estimés à 33,9% des abattages nationaux
- Ovins-Caprins = abattages contrôlés estimés à 13,3% des abattages nationaux

ND = Données non-disponibles

Sources: Raports DME/OMBEVI

Tab. 2 - Mali - Effectifs du cheptel

Unité: Tête

Année	Bovins		Ovins-Caprins		Camelins	Fains	Porcins	Equins
	Nombre	croit (%)	Nombre	croit (%)				
1978	4603000	-	8652000					
1979	4865000	5,7	9933000	14,8				
1980	5850000	20,2	11747000	18,2	330000	700000		90000
1981	6396000	9,3	12383000	5,4	239000	579000	53000	152000
1982	6663000	4,1	12437000	0,4	394000	765000	45000	77000
1983	5676000	-14,8	11244000	-9,5	217030	615200	52500	78547
1984	4899000	-13,7	10382000	-7,7	219600	549000	52000	61200
1985	4344000	-11,3	9847000	-5,1	193600	436000	55200	54600
1986	4475000	3,0	10340000	5,0	144500	383000	54000	66900
1987	4589000	2,5	10529000	18,3	225001	348009	55520	53894
1988	4703000	2,4	11055000	50,0	231138	510187	57520	56332
1989	4826000	2,6	11542000	4,4	200800	517000	55000	54900

N.B. - Les volailles de basse-cour sont estimées à 20-22 millions de têtes

Source: - Statistiques OMBEVI
 - Rapports DME

Tab. 1 - Mali - Population et PIB

Année	Habitants (Milliers)			PIB (Millions de FCFB)		Dont		
	Milieu urbain	Milieu rural	Total	Total	Par habitant	Elevage	Pêche	Total
1980	1191	5450	6641	300,5	45250			48,5
1981			6831	370,8	54280	88,0	8,5	96,5
1982			7025	403,6	57450	89,6	10,0	99,6
1983			7091	411,3	85005	75,5	9,6	85,1
1984			7226	463,5	64145	70,2	9,7	79,7
1985	1557	5875	7432	520,2	69995			
1986	1622	5940	7562	585,1	77374			
1987	1690	6006	7696	600,7	78053			
1988	1741	6090	7831	604,9	77245			
1989	1793	6183	7976	644,0	80745			
1990	1847	6273	8120	666,0	82020			

A moyen terme

1. La mise en place d'un système communautaire de financement et de garantie pour le commerce du bétail et de la viande.
2. La mise en place d'un réseau d'information économique sous-régionale sur le bétail et la viande et d'un forum d'échange communautaire permettant aux différents professionnels de discuter des difficultés, de s'informer sur les structures et les sociétés capables de fournir ou d'acheter du bétail et de la viande ainsi que les disponibles exportables.
3. L'aménagement des principales pistes de commercialisation du bétail à caractère sous-régional.

- **Les difficultés de financement et la garantie des exportateurs**

Les opérateurs économiques sont contraints d'assumer le fonctionnement des crédits avec leur fonds propres avec des difficultés de recouvrement et de rapatriement de fonds lors de exportations.

- **Le manque de reseau d'informations** économiques sous-regionales et de rencontres inter-professionnelles constituent également des limites.

4.2 Proposition de Politique

Les actions à entreprendre pour la promotion des échanges regionales du bétail et de la viande doivent viser à:

- assurer une offre régulière et à un prix compétitif des animaux de qualité;
- organiser le marché du bétail et de la viande;
- développer le partenariat entre professionnels de pays importateurs et pays exportateurs;
- lutter contre les taxes illicites;
- faciliter les déplacements et les transactions entre pays exportateurs et pays importateurs.

Les facteurs de renchérissement du bétail Sahélien en plus de son prix à l'achat au niveau du producteur sont les coûts de transaction: transports taxes illicites, crédit, toute stratégie de promotion d'échanges sous régionaux doit viser à les atténuer - ainsi la stratégie visera:

A Court terme

1. La dynamisation des organisations professionnels (éleveurs, marchands de bétail etc.);
2. La suppression de taxes à l'importation et à l'exportation de produits d'élevage entré pays de la sous-région et taxation des produits extra-regionaux;
3. La prise de mesures communautaires énergiques contre la perception des taxes illicites.
4. L'application de la libre circulation du bétail entre pays de la sous-région par la généralisation du passeport bétail.

4. CONCLUSION - PROPOSITION D'ELEMENT DE POLITIQUES COMMERCIALES A MOYEN ET LONG TERMES

4.1 Les contraintes

Les principales contraintes à la promotion des échanges commerciaux entre pays producteurs Sahéliens et pays Côtiers importateurs sont:

- La Secheresse

L'élevage Sahélien basé sur l'exploitation des ressources naturelles a subit une diminution de son potentiel de production suite aux secheresses successives de ces dernières années.

- Ordre socio-économique

L'éleveur traditionnel très peu intégré dans le système monétaire, vend pour satisfaire les besoins monétaires ou quand le troupeau est menacé de les limites d'un tel élevage pour répondre à une demande régulière et de plus en plus élevée.

- Récession économique

La récession économique tant à l'intérieur des pays Sahéliens, notamment le Mali qui au niveau des pays importateurs a entraîné une baisse de la demande de viande (baisse de consommation de viande de 3% entre 1980-1984 F. Sarassoro).

- Importation de viande extraafricaine

Les importations de viande congelée subventionnée d'Europe, d'Amérique ont entraîné une chute des exportations de bétail Sahélien vers les pays importateurs traditionnels comme la Côte d'Ivoire.

- Les Taxes illégales ou sauvages

Les nombreuses taxes illégales perçues le long des circuits d'exportation du bétail constituent de véritables freins à la promotion des échanges commerciaux. Selon F. Sarassoro, elles peuvent atteindre 19% des coûts de commercialisation lors d'une exportation de bovins du Mali vers la Côte d'Ivoire.

Au niveau des autres entités laitières, l'existence d'un fonds propre constitue le préalable à toutes autres formes de financement. Les banques ainsi que les ONG en sont les principaux bailleurs de fonds.

3.3.4.2.3 Aspects commerciaux

Dans la filière, la plupart des transactions commerciales font l'objet d'un règlement au comptant. Même si le crédit y est pratiqué, il n'en constitue pas une contrainte, car son délai de remboursement est relativement court (un mois le plus souvent).

3.3.4.2.4 Aspects sanitaires

L'aspect sanitaire du lait local n'est pas garanti. Les procédés de traitement et conditionnement sont plus souvent traditionnels. Les circuits de distribution ne sont pas non plus organisés de manière à se prêter à des inspections ou contrôles sanitaires.

Au niveau des unités industrielles, le contrôle sanitaire de la production de lait est systématique. Il est assuré par la DNE.

Pour ce qui concerne le lait d'importation, il est soumis à des contrôles de qualités comme toutes les autres denrées alimentaires importées. Le Service d'Hygiène en assume la charge.

3.3.4.2.4 Aspects économiques

- **Investissements.** L'éleveur traditionnel participe peu à l'investissement de sa production. Il évolue dans un système de production de type extensif.

Les fermes laitières, le souvent rencontrées autour de Bamako, réalisent des investissements comme l'achat d'animaux reproducteurs, et la mise en place d'infrastructures de production.

Un autre type d'investissement dans le domaine du lait concerne les unités industrielles qui importent surtout des équipements de production.

- **Prix.** Le prix du lait local est libre sur le marché. Son niveau de réalisation dépend dans une grande mesure de sa répartition dans le temps et dans l'espace. En général, le lait local est toujours moins cher dans les principales zones d'élevage.

Quant au lait d'importation, à l'exception des aides en lait, son prix a fait l'objet d'un règlement dans un passe récent. Dans le cadre des réformes économiques engagées par le Gouvernement, le lait a intégré les produits dont les prix sont libres.

- **Fiscalité.** Elle affecte la rentabilité des unités industrielles de lait en dehors des avantages prévus par le Code d'Investissement. Pour ce qui est des importations de lait, l'incidence de la fiscalité sur le prix ne constitue pas une contrainte majeure pour les importateurs.
- **Financement.** Il se réalise de façon différente quand s'il s'agit des unités publiques (ou étatiques) ou d'unités privées.

L'investissement initial au niveau des unités étatiques est surtout financé sur subventions auprès des partenaires.

C'est le cas de l'ULB, par exemple. Par la suite, l'autofinancement devrait être de règle. Pour ce qui est du cas de l'ULB, l'outil de production est déjà usé mais l'unité ne dispose pas de ressources suffisantes. Le concours bancaire peut lui être utile, mais son coût constitue une charge qu'il faut bien gérer. Quant à l'approvisionnement en matières premières, il se base sur le principe des achats au comptant.

- Les unités industrielles de lait. On en compte, quatre unités qui sont les suivantes: ULB, KENE-LAIT, SIGUI-LAIT et KOSOIM-MOPTI. L'ULB en est le seul établissement public. Les autres unités appartiennent à des opérateurs privés Maliens. En dehors de l'identité professionnelle, ces unités n'entretiennent pas de relations particulières entre elles. Le mérite de ces unités réside en la volonté politique du Gouvernement à promouvoir et développer la production locale de lait. Leur répartition géographique sur le territoire national répond parfaitement à cet objectif.

Ces unités ont toutes un potentiel de production limité par l'insuffisance de fonds de roulement et la problématique de leur rentabilisation. Le prix du lait local, même quand il est libre sur le marché (150-300 FCFA selon le cas) n'est pas de nature à permettre une bonne rentabilité des unités industrielles. La raison est que la marge nette qui se dégage du traitement et du conditionnement du lait local est assez réduite.

- Les importateurs de lait. Ce sont des opérateurs privés dont l'activité en matière ne s'identifie pas en tant que telle. Ils sont des commerçants qui s'intéressent au commerce d'autres produits assez variés. Ils participent activement à la couverture des besoins en lait du pays.
- Le Comité Consultatif du Lait. Il est l'organe de décision chargé de la mise en application des orientations politiques en matière de lait. Il ne constitue pas une organisation doté de statut juridique. La COLAIBA en est le membre le plus dynamique.
- L'Institut de Recherche Zootechnique. Depuis sa restructuration en 1990, l'Institut a intégré l'Institut d'Economie Rurale. Sa mission repose sur la recherche de l'amélioration de la productivité des races locales d'animaux en général, et celles du lait en particulier. Il se place comme un conseiller des producteurs de lait local. En rapport avec le Comité Consultatif du Lait, il a réussi la mise en exécution d'un programme d'importations de Montbeliards de France. Ces importations ont été financées en partie sur le "Fonds de Développement du Lait" constitué sur la base des recettes issues de la vente des aides en lait.

d'élevage - Point de collecte". La quantité de lait local collecté par les quatre laiteries a atteint 894.398 litres en 1989 contre 603.348 litres en 1988 pour l'ULB uniquement.

Pour ce qui est des importations de lait faites par les laiteries, l'ULB en était le seul bénéficiaire. Ces importations se faisaient auprès de la CEE sous-forme d'aide au Gouvernement Malien. Le prix du lait d'importation qui était de 95 FCFA/kg était subventionné. Depuis 1989, la CEE a suspendu son aide sous-forme de lait au Mali et l'ULB a été contraint à importer du lait au cours du marché mondial à raison de 544,41 FCFA/kg en 1989 contre 447,81 FCFA/kg en 1990. Les quantités de lait importé sont passées de 1422 tonnes en 1980-81 pour atteindre seulement 250 tonnes en 1988-89 contre 65 tonnes en 1989-90.

- Le circuit d'importation. Les importations de lait du Mali datent de l'indépendance. La SOMIEX avait la monopole des principaux produits alimentaires dont le lait. Des importations parallèles de lait qui se faisaient aussi par le canal de la fraude continuent à ce jour. Depuis la liquidation de la SOMIEX, les opérateurs économiques en sont les principaux acteurs.

Selon les statistiques douanières, les importations de lait effectuées par le Mali se chiffrent à 2375,2 tonnes pour une valeur de 1988,34 millions de FCFA en 1989 contre 2546,6 tonnes pour une valeur de 1264,66 millions de FCFA en 1990. Les principaux pays d'importation de ces laits, ont été dans l'ordre: la France, la RFA, l'Espagne, Le Sénégal et la Tchécoslovaquie.

3.3.4.2 Etude des goulots d'étranglement

3.3.4.2.1 Aspects institutionnels

Le commerce du lait intéresse les intervenants suivants:

- Les producteurs de lait. Ils sont tous membres de droit au sein de la Chambre d'Agriculture du Mali. Ils sont disséminés à travers le pays et très peu organisés au tour d'objectifs de production de lait. La Coopérative Laitière de Bamako (COLOIBA) reste l'organisation la mieux structurée. A cet effet, ils possèdent une faible capacité de distribution en masse du lait pour l'ensemble des populations du pays.

3.3.4.1 Circuits commerciaux

Jusqu'en 1989, l'Union Laitière de Bamako (ou ULB) communément appalée "MALI-LAIT" était la seule laiterie du Mali. A partir de cette date, trois autres laiteries ont vu le jour. Il s'agit de:

- KENE-LAIT à Sikasso;
- SIGUI-LAIT à Ségou;
- et KOSSAM-Mopti à Mopti

L'existence de ces laiteries fait appel à deux types de circuits pour le lait localement produit: l'un traditionnel et l'autre moderne. A ceux-ci, il faut ajouter le circuit d'importation.

- Le circuit traditionnel. Il se caractérise par sa simplicité. La femme assure la collecte du lait. Elle vend le lait collecté soit à l'état frais ou après fermentation sous forme de lait caillé. Les ventes se font en nature ou en espèces. Les ventes en nature sont destinées à convrir, en partie ou totalement les besoins en céréales de la famille de l'éleveur. Les quantités de céréales contre lesquelles le lait est échangé sont fonction de deux facteurs qui sont: le niveau de la production nationale de céréales et l'équivalent en espèces du lait à vendre en comparaison du prix des céréales.

La femme de l'éleveur vend généralement à des revendeurs ou à des consommateurs finaux, collectifs ou individuels. Donc la longueur du circuit est de 1 à 2 segments pour un rayon d'action assez réduit (10-15 km). Le mode de transport le plus pratiqué est celui du colportage. Dans des cas aisés, on utilise les charrettes ou les véhicules pour certains longs déplacements.

- Le circuit moderne. Il concerne l'approvisionnement en lait des laiteries existantes. Pour leur production, ces laiteries utilisent en même temps le lait local et le lait d'importation généralement sous forme de poudre.

La collecte du lait local est faite soit par les producteurs, eux mêmes avant livraison à l'usine ou en des points précis identifiées comme tels dans le cadre d'un partage équitable des frais d'approche. Dans le premier cas, c'est le collecteur qui supporte les frais d'approche alors que dans le second cas sa charge ne se rapporte qu'au tronçon "Pare

3.3.3.2.4 Aspects sanitaires

La majorité de la production des cuirs et peaux du Mali provient des zones rurales où l'encadrement technique n'est pas toujours présent. Dans ces conditions, le traitement et le conditionnement ne se fait pas systématiquement suivant les normes établies. Cette situation met en principe le négociant en une position de difficulté lors des contrôles et inspections sanitaires, des classements des cuirs et peaux.

Le rejet est difficilement acceptable pour le négociant soucieux des manques à gagner qui pourront s'en suivre.

3.3.4 Filière lait

Le potentiel de production de lait du Mali pour la consommation humaine est estimé à 4.238.880,6 tonnes par an. Cette production est mal répartie dans le temps et dans l'espace. En saison pluvieuse et froide, la production des pâturages disponibles permet une bonne production. Ceci n'est pas le cas en saison sèche quand les pâturages sont quasi-inexistants suite à des feux de brousse ou aux sur-pâturages. Le phénomène de transhumance des animaux contribue aussi à une distribution de la production de lait à travers le pays.

La collecte du lait produit par les troupeaux est difficile à évaluer dans le contexte des systèmes d'élevage extensifs. Cette situation conduit à des estimations de production de lait dont la fiabilité reste à vérifier. En tout état de cause, on estime la collecte de lait local à 310.000 tonnes en 1987 contre 347.582 tonnes en 1988.

La concentration de la production de lait dans les principales zones d'élevage constitue également une contrainte majeure pour sa redistribution. Cela s'explique principalement par l'inexistence de structures de distribution, la limitation des possibilités de longue conservation, l'insuffisance de la capacité d'absorption des structures de traitement, et de conditionnement existantes.

Pour ces différentes raisons entre autres, le Mali importe massivement du lait ainsi que des produits laitiers.

acheteurs, collecteurs ou producteurs contribue à la stabilisation des prix au plan national même quand le cours des marchés extérieurs est instable.

- **Fiscalité.** Elle ne constitue aucune contrainte dans le cadre des mesures suspensives des droits et taxes à l'exportation au Mali. Aucune information n'est à présent disponible sur les conditions d'accès des débouchés actuels.
- **Financement.** La plupart des opérations d'exportation sont financées par des ressources provenant des préfinancements assurés par les partenaires extérieurs. Ce mode de financement est de nature à ne pas encourager une production de qualité.

Pour ce qui concerne les investissements, leur financement se fait jusque-là sur des subventions accordées par des partenaires au développement.

3.3.3.2.3 Aspects commerciaux

Dans la plupart des cas le marché international des cuirs et peaux ne permet pas l'aventure. Les ventes sont généralement négociées à l'avance avec le système de préfinancement. Les achats sur le marché intérieur se font donc au comptant.

Les marges nettes à dégager dépendent beaucoup plus de la qualité des cuirs et peaux que des prix de revient. La quotation du marché international pour les cuirs et peaux du Mali se base sur les proportions suivantes des qualités de cuirs et peaux exprimées en choix:

1er choix	=	40%
2e choix	=	40%
3e choix	=	20%

Le plus souvent les exportateurs Maliens ne peuvent pas respecter ces critères et par conséquent les cuirs et peaux sont mal remunérés.

généralement louées par les négociants qui procèdent à la collecte des cuirs et peaux auprès des bouchers. Le conditionnement des cuirs et peaux relève de la compétence des négociants. Les abattoirs et aires d'abattage ont la charge d'assurer une production de qualité à travers des techniques améliorées de dépouille des animaux abattus.

- **L'OMBEVI.** En matière de cuirs et peaux, il est chargé de la conception, de la réalisation et de la gérance des séchoirs. Il loue ses installations de séchage aux négociants qui en expriment le besoin. Il procède aussi au classement des cuirs et peaux destinés à l'exportation.
- **LA TAMALI.** Elle est la seule unité industrielle fonctionnelle dans le traitement et le conditionnement des cuirs et peaux. Son fonds de roulement n'est pas suffisant pour lui assurer un approvisionnement régulier dans le cadre de la concurrence avec les négociants pour la collecte des cuirs et peaux. A cet effet, elle bénéficiait de la protection de l'Etat qui exigeait ce que les négociants participent à son approvisionnement en cuirs et peaux.
- **La DNE.** Elle assure le contrôle du conditionnement et des cuirs et peaux destinés à l'exportation ainsi que l'inspection des magasins de stockage.
- **Le comité consultatif des cuirs et peaux.** Il est un organe composé de sept services membres après la fermeture du CMCE. Il assume un rôle de coordination des différents intervenants de la filière. Il rencontre des difficultés à imposer l'application de ses décisions à cause de l'absence d'autorité juridique sur certains intervenants.

3.3.3.2.2 Aspects économiques

- **Investissements.** Le Mali compte seulement 35 séchoirs et 5 hangars de stockage. En regard au volume de la production nationale qui atteint en moyenne 187695 cuirs bovins et 590430 peaux ovines-caprines par an, on est encore loin d'assurer une production de qualité. La limitation des possibilités financières de l'Etat aussi bien que des négociants n'est pas de nature à favoriser un investissement rapide dans la filière.
- **Prix.** Le prix de cuirs et peaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur est fortement fonction de l'évolution de la demande sur le marché international. Le préfinancement de l'activité des